

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Nº 6 - OCTOBRE 2013

UNE MRC BIEN DYNAMIQUE POUR LE développement de son milieu

UNE MRC SE VEUT AU SERVICE DE LA POPULATION ET DES MUNICIPALITÉS QUI LA COMPOSENT

La banque de services aux entreprises

LE NOUVEAU SERVICE DU CLD AUX ENTREPRISES ET AUX TRAVAILLEURS AUTONOMES

PAGE 12

Fête régionale de la famille 2013

LA 23^E ÉDITION DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE AURA LIEU CETTE ANNÉE LE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2013

PAGE 16

Prévention incendie à l'Halloween

L'HALLOWEEN EST L'UN DES MOMENTS AFFICHANT LE PLUS HAUT TAUX D'INCENDIE SIGNALÉ AU QUÉBEC

PAGE 19

OCTOBRE & NOVEMBRE



25 octobre

Pavillon des arts et de la culture LORRAINE DESMARAIS

26 octobre

Bibliothèque Françoise-Maurice, **HEURE DU CONTE**

30 octobre

Bibliothèque Françoise-Maurice
CONFÉRENCE DE DANIELLE GOYETTE

31 octobre

Parcs des Lions, Compton
LE CHEMIN DE L'ÉPOUVANTE

1^{er} novembre

Pavillon des arts et de la culture, **JIPÉ DALPÉ**

3 novembre au 12 janvier

Musée Beaulne, **RÉALITÉS CONTEMPLATIVES**

3 novembre au 19 janvier Musée Beaulne, ÉMOTIONS EN EFFERVESCENCE

8 novembre

Centre communautaire Élie-Carrier

SOUPER « SOUTIEN AUX MÉGANTICOIS »

Pavillon des arts et de la culture EMMANUEL BILODEAU

9 novembre

Bibliothèque Françoise-Maurice, **HEURE DU CONTE**

10 novembre

Pavillon des arts et de la culture

PLASTIQUE, PASSEPORT-FAMILLE

Parc Chartier, Coaticook, CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Ville de Coaticook

TEST ANNUEL DE LA SIRÈNE D'URGENCE

15 novembre

Pavillon des arts et de la culture

AUTANT S'EMPORTENT LES GENS

22 novembre

Pavillon des arts et de la culture **BERNARD ADAMUS**

23 novembre

Bibliothèque Françoise-Maurice, **HEURE DU CONTE**

ረ4 novembre

Pavillon des arts et de la culture LAURENTIA, CAFÉ-CONCERT



sait quoi



ACTI-BUS: 819-849-3024

(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS

819-849-4825, poste 5046

(Activités sportives, piscine municipale)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE 819-849-7011

(Maintien à domicile, cuisine collective, Popote roulante, Maison de la famille, Table 0-5 ans)

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX 819-849-4876

(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail

RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE **COATICOOK - ÉCOCENTRE** 819-849-9479

MRC DE COATICOOK 819-849-9166

(Culture, loisirs, aménagement du territoire, environnement, abattage d'arbres, prévention incendie, internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES 819-804-1018

(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE 819-849-7716

(Ménage léger, aide aux courses, préparation de repas, travaux lourds et présence surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC 819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK

(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK

819-849-2721

(Culture, loisirs, urbanisme)

Références WEB -

Trouvez de l'information supplémentaire et la version électronique du Crieur public sur les sites suivants:

www.ville.coaticook.gc.ca www.mrcdecoaticook.gc.ca

Qui se cache derrière Le CRIEUR PUBLIC

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu COORDINATION: Sara Favreau-Perreault **RÉVISION :** Solutions linguistiques Rouleau

GRAPHISME: Carbone graphique

IMPRESSION ET DISTRIBUTION: Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE LA RÉGION DE COATICOOK

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

ACTUALITÉS

Une MRC bien dynamique pour le développement de son milieu

b Loisirs

6 CULTURE

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE Saines habitudes de vie 10

ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

ourisme								12
Affaires économiques								12
Communautaire								13

INFORMATION CITOYENNE

FAMILLES & AÎNÉS

Jeunesse										14
Éducation										14
Chronique 0-5 ans	5							17	-	18

18 sécurité publique

9 URBANISME

VILLE DE COATICOOK

Information citoyenne

Z4 AVIS PUBLICS



PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

Comme vous vous en doutez bien, cet automne sera marqué d'un vent de changement avec les élections municipales qui ont cours à la grandeur du Québec. Sans faire exception à la règle, la MRC de Coaticook sera quant à elle touchée par un autre changement important. Mme Sylvie Harvey, la directrice générale de la MRC, nous avait annoncé en avril dernier sa volonté de quitter ses fonctions à la fin de l'année 2013. Son départ est imminent et nous avons donc enclenché le processus d'embauche pour recruter la personne qui lui succédera. Nul besoin de vous mentionner qu'il s'agit d'un poste de direction très important dans le secteur municipal et nous souhaitons trouver un candidat ou une candidate qui saura garder le cap sur les importantes forces que Mme Harvey a su instaurer tout au long de son mandat : une saine gestion financière basée sur la transparence, une cohésion entre les municipalités de notre territoire et une approche du développement qui a su faire avancer notre milieu. Vous trouverez dans le présent Crieur public la description de l'offre d'emploi (page 24). La période de réception des candidatures se termine le 30 octobre 2013. J'en profite pour dire un grand merci à Mme Harvey pour son dévouement au cours des neuf dernières années et je lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets

Finalement, en cette période électorale dans le milieu municipal, je souhaite saluer toutes les personnes qui ont décidé de participer à la gestion et au développement de leur municipalité. Je félicite ceux et celles qui ont obtenu la confiance de leurs concitoyens et concitoyennes et ont été élus par acclamation. Je souhaite également une bonne campagne aux nombreux candidats et candidates qui sont en élection. L'issue de cette campagne refaçonnera les différents conseils municipaux de notre MRC qui auront le mandat de diriger leur municipalité pour les quatre prochaines années.

Quant à vous, chères concitoyennes et chers concitoyens, je vous rappelle qu'il est de votre devoir de vous déplacer aux urnes le 3 novembre prochain pour aller voter. Le conseil municipal est le palier de gouvernement le plus proche de la communauté et c'est à vous de vous prononcer afin d'élire les personnes qui, selon vous, représenteront le mieux vos intérêts dans la gestion de votre municipalité. Alors, le 3 novembre prochain, merci de prendre votre rôle civique au sérieux et d'aller voter en grand nombre!

D'ici là, bon automne et bonne réflexion!



- Coaticook e mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

C'est avec une grande joie que je reprends mon collier de maire de Coaticook pour les quatre prochaines années. Je suis très heureux que la population de Coaticook m'ait accordé sa confiance pour un troisième mandat. Comme vous le savez déjà, le conseil municipal a été élu par acclamation. À la suite de la proclamation du 4 octobre dernier, nous avons procédé à l'assermentation du nouveau conseil. Le 17 octobre se tenait une cérémonie à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Coaticook. Le nouveau conseil a fait serment de servir la population avec honnêteté et dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus de Coaticook. Sous peu, je rencontrerai tous les conseillers et distribuerai les dossiers. J'en profite pour féliciter tous les conseillers, anciens et nouveaux, qui ont été élus. Lors de cette élection, nous avons vécu un événement historique. C'est la première fois, à Coaticook, que deux femmes siègent en même temps au conseil municipal. La première femme élue au conseil municipal fut Lorraine Sharpe en 1983. Lui ont succédé Madeleine Drolet en 1991, Sonia Montminy en 2005, puis nos deux nouvelles : Sylviane Ferland et Guylaine Blouin.

LAC-À-L'ÉPAULE

Pour amorcer le mandat du nouveau conseil, nous tiendrons un lac-à-l'épaule le 24 octobre. Cette rencontre nous permettra de connaître les grands axes de développement que les élus souhaitent suivre durant les quatre prochaines années. J'en profiterai également pour assigner les dossiers aux six conseillers. Je les ai déjà rencontrés pour discuter avec eux de leurs goûts et champs d'intérêt. Lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 11 novembre prochain, je serai en mesure d'annoncer officiellement les différents dossiers confiés aux conseillers.

TRAVAUX DE LA RUE CHILD

Les travaux de la rue Child avancent très bien. Nous entamons la dernière phase des travaux. Toutes les infrastructures souterraines ont été installées sans trop de problèmes. Les bordures de granite ont aussi été installées et la pose du pavé uni avance bien. J'en profite pour indiquer à la population que la rue Child ne sera pas à sens unique. Nous pourrons circuler dans les deux sens. La bordure de granite délimitera les espaces de stationnement de la voie de circulation. Il y aura une faible pente allant des trottoirs vers le centre de la rue pour faciliter l'écoulement des eaux. Je tiens une fois de plus à remercier les gens qui utilisent le stationnement temporaire derrière l'ancien Canadian Tire. Grâce à vos efforts, les clients peuvent trouver un stationnement plus facilement sur la rue du Manège-Militaire. Je vous demande de continuer d'encourager les commerçants des rues principales. Cette période aura été parfois difficile pour eux, mais les travaux se termineront bientôt et nous aurons un magnifique centre-ville. Merci de rester fidèle à votre centre-ville.

PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS

Le 7 octobre dernier, le journal La Presse diffusait une étude réalisée par le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal. Le CPP a évalué le coût des services municipaux grâce aux rapports financiers et indicateurs de gestion. La Ville de Coaticook a pris le $60^{\rm e}$ rang parmi les 686 municipalités étudiées dans la province. Nous sommes 6e sur 62 municipalités de taille comparable. Nos services coûtent 26 % moins cher que dans les autres municipalités. Au chapitre des dépenses, nous nous classons 12° sur 76, avec 1 081 \$ par habitant comparativement à 1 435 \$ par habitant pour les autres municipalités comparables. En ce qui a trait à la voirie, nous arrivons 11^e sur 63 municipalités, avec 4 024 \$ par kilomètre de voirie comparativement à 9 423 \$ par kilomètre de voirie pour les municipalités semblables. Enfin, côté endettement, nous sommes 3° sur 76 avec un coût de 478 \$ par tranche de 100 000 \$ de richesse foncière uniformisée, alors que les autres municipalités de même taille affichent 2 019 \$ par tranche de 100 000 \$ de RFU. La Ville performe donc très bien et j'en suis vraiment fier!

Rassurez-vous... Les commerces de la rue Child sont accessibles en tout temps

durant les travaux de revitalisation.

De plus... Vos marchands vous offre des **PROMOTIONS** différentes à toutes les semaines en plus d'un **GRAND TIRAGE de 3 000 \$** en bons d'achats! Voir à la page 23 du Crieur public. Profitez-en:)



UNE MRC BIEN DYNAMIQUE pour le développement de son milieu

Par Réjean Masson
Préfet sortant de la MRC de Coaticook

Dans le contexte des élections municipales qui sont en cours partout à travers le Québec et également dans notre MRC, il est bon de prendre le temps de faire un bilan des principaux dossiers qui ont été menés par la MRC de Coaticook avec le conseil de la MRC des quatre dernières années.

Une MRC se veut au service de la population et des municipalités qui la composent. Elle peut agir dans les différents champs de compétence et mandats qui lui sont attribués par les municipalités ou par le gouvernement. Voici donc un aperçu des différents projets qui ont été réalisés selon le secteur d'activité.



FAMILLES ET AÎNÉS

La MRC de Coaticook a travaillé il y a quatre ans avec différents partenaires afin d'obtenir la subvention de Québec en Forme qui a permis l'implantation du regroupement des partenaires pour les saines habitudes de vie. Soutenu au chapitre administratif par la MRC, ce regroupement permet la mise en place de plusieurs projets (plus de 100 000 \$ par année) encourageant l'activité physique et les saines habitudes de vie chez les 0-17 ans et leur famille.

La MRC de Coaticook a également entrepris en 2011, en compagnie de dix de ses douze municipalités, la révision de sa politique familiale, tout en y intégrant un volet « aînés ». Ceci a mené à l'adoption de onze politiques familiales et des aînés et à l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA). Nous en sommes maintenant rendus à la mise en œuvre des plans d'action.



CULTURE

Plusieurs projets culturels sont en branle. On peut cependant souligner le projet de caractérisation des cimetières et croix de chemin de notre territoire qui a permis de faire l'inventaire exhaustif de ces éléments de notre patrimoine. Le tout va mener à des projets de restauration et de mise en valeur dans les prochaines années. Cet inventaire se trouve sur le site Internet de la MRC, un outil des plus intéressants accessible à toute la population. Nous avons également procédé à la signature d'une nouvelle entente de développement culturel qui a donné lieu à la création de deux fonds. D'abord, le Fonds d'urgence pour le patrimoine religieux vient en aide aux organismes qui se consacrent à

la préservation des éléments de notre patrimoine religieux qui nécessitent des travaux urgents. Ensuite, le Fonds d'accès des jeunes à la culture offre aux jeunes de notre territoire un accès à des activités culturelles de qualité.

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

La MRC a également soutenu de façon très active le déploiement d'Internet haute vitesse (IHV) sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement dans les secteurs ruraux. La disponibilité de ce service devenait un besoin criant chez les citoyens de notre MRC et nous sommes heureux d'avoir réussi à atteindre une couverture de 98 % des unités d'évaluation.

Depuis 2009, le personnel de la MRC a grandement épaulé les municipalités de Saint-Herménégilde et d'East Hereford dans l'important dossier du transfert de la propriété Tillotson sur laquelle se dresse le mont Hereford. Ce territoire de plus de 5 000 hectares appartient maintenant à Forêt Hereford inc., un organisme du milieu créé pour recevoir le don, et est protégé à perpétuité par une servitude de conservation forestière. Il deviendra un projet de développement important de notre milieu dans les années à venir.

La MRC gère différents fonds qui favorisent l'essor du milieu. Le Fonds de diversification et de développement économique a permis au cours des dernières années de financer plus d'une trentaine de projets dans dix municipalités afin d'évaluer les potentiels de diversification économique, pour un total de plus de 900 000 \$ investis. Le fonds du Pacte rural 2007-2014 a lui aussi donné à la MRC la possibilité de financer plus de 100 projets structurants pour un montant total de plus de 1,6 million de dollars depuis 2008. Nous en sommes au bilan de ce Pacte pour orienter le prochain fonds dont la durée sera de dix ans. Finalement, nous avons soutenu administrativement la mise en place du Fonds Tillotson de la région de Coaticook, qui permet de distribuer annuellement près de 120 000 \$ pour des projets du milieu touchant la santé, l'éducation, les besoins de base et le soutien à la communauté, les loisirs pour les jeunes, les programmes et services aux aînés, les services à la population et le bien-être social. Tout cela grâce à l'extrême générosité de feu Neil Tillotson.





JEUNESSE

Pour nos jeunes, la MRC a mis en place et pérennisé la tenue du Camp 911 qui en était à sa cinquième édition à l'été 2013. Ce camp qui initie des adolescents aux métiers d'urgence connaît un franc succès d'année en année et a même été repris par plusieurs régions de l'Estrie et ailleurs au Québec.

La MRC a également soutenu et tente toujours de pérenniser le poste du travailleur de rue qui œuvre auprès des clientèles moins accessibles

aux réseaux conventionnels. Depuis 2009, les élus soutiennent financièrement la présence de cette ressource qui fait des interventions à la grandeur de notre territoire. Le défi du financement demeure toujours présent pour cet emploi marginal.

La MRC de Coaticook encourage aussi la persévérance scolaire de différentes façons. Depuis plusieurs années, elle coordonne la production du Planificateur familial, ce grand calendrier distribué à l'ensemble des familles avec jeunes enfants de son territoire. Elle participe également à l'organisation du colloque Ta journée, ton avenir, en plus d'avoir appuyé financièrement le projet Chronos de l'école La Frontalière dans le cadre du concours Robotique First et la mise en place d'un projet visant à contrer le décrochage scolaire.

INFRASTRUCTURES

Les douze municipalités planifient d'importants projets d'infrastructures sur leur territoire respectif, ce qui demande souvent des connaissances techniques particulières. C'est dans cette optique que la MRC a su profiter, depuis 2012, d'une subvention lui permettant d'embaucher un ingénieur municipal mis au service des municipalités locales. Cette nouvelle ressource appuie donc les municipalités dans les différentes étapes de leurs projets d'infrastructures afin d'en faciliter la réalisation.

ENVIRONNEMENT

Les municipalités de la MRC investissent depuis plusieurs années dans la création du Fonds de cours d'eau. Grâce à ce fonds, plusieurs propriétaires qui ne sont pas admissibles à l'aide gouvernementale peuvent réaliser des travaux permettant par exemple d'améliorer l'état des bandes riveraines des cours d'eau. Depuis 2008, la MRC a alloué près de 200 000 \$ par l'entremise de ce fonds, ce qui a entraîné des investissements totaux de près de 485 000 \$. Nous sommes fiers que ce fonds soit utilisé au maximum depuis les dernières années, signe que



Avant les travaux



1 mois après les travaux



1 an après les travaux

nos citoyens contribuent à la protection de nos cours d'eau et au maintien de la qualité de l'eau sur notre territoire.

En janvier 2010, nous avons mis en place une collecte porte-à-porte des plastiques agricoles, une première au Québec! Ce nouveau programme a valu à la MRC un prix Phénix de l'environnement. Grâce à la participation de toute la population ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation soutenues (incluant des bandes dessinées et des visites dans les écoles), la MRC maintient un très bon taux de récupération qui se chiffre à 58 % (2012), soit l'un des meilleurs au Québec.

EN CONCLUSION

Soulignons qu'au-delà de l'injection de deniers municipaux, d'importantes contributions de nos partenaires permettent de réaliser autant de projets : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture et des Communications, la Conférence régionale des élus de l'Estrie et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie. Je tiens à les remercier de leur soutien et de leur confiance.

Il est bien évident que ces projets ont été réalisés grâce aux décisions du conseil de la MRC. Je tiens cependant à mentionner que tout ce travail n'aurait pu se concrétiser sans la collaboration de l'ensemble des membres du personnel de la MRC. Nous avons la chance d'avoir une équipe jeune et dynamique qui travaille fort et qui a à cœur le développement de notre milieu et j'en suis bien fier.

Finalement, je souhaite remercier tous les maires qui ont fait partie du conseil de la MRC au cours des quatre dernières années, en particulier cinq maires qui ont décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat, soit mesdames Gladys Bruun et Ghislaine Leblond et messieurs Fernand Veilleux, Réal Ouimet et Guy Lefebvre. Ils ont formé une bonne équipe de collaborateurs sur laquelle j'ai pu compter. Il fut très plaisant de travailler dans la belle complicité qui s'était installée entre nous au fil des ans.

VIVE *l'automne!*

CHRONIQUE LOISIRS

Par Bruno Bélisle Coordonnateur sports et loisirs, Ville de Coaticook

L'automne est maintenant bien installé. Le temps est plus frais et ça sent bon! C'est le moment d'aller jouer dehors, de ramasser les feuilles et de se préparer pour l'hiver...

Quelle belle saison pour découvrir tous les sites de randonnée pédestre qui sont à votre disposition : le Parc de la Gorge de Coaticook, le Circuit vélo-piétonnier Rivière aux pins, les sentiers du mont Pinacle.

Pour connaître tous les détails de ces sentiers, consultez leurs sites respectifs www.gorgedecoaticook.qc.ca, www.coaticook.ca et www.decouvertenature.qc.ca.

Les terrains de tennis, de même que les terrains de baseball et de balle lente sont encore ouverts jusqu'à la mi-novembre. Par contre, les terrains de soccer de la Ville sont fermés pour la saison. Au parc Laurence, il est possible de jouer au hockey sur la patinoire

L'Association du hockey mineur de Coaticook poursuit ses activités à l'aréna. Son nouveau site Internet, www.hockeymineurcoaticook.com, est en fonction et évolue de semaine en semaine. De nouveaux sites ont également été créés pour les tournois de hockey atome pee-wee et bantam midget. Vous trouverez les liens sur le site du hockey mineur.

Le club de patinage artistique Les Pointes Argentées de Coaticook est en action à l'aréna. Il se prépare à la tenue de la finale régionale de patinage artistique des Jeux du Québec qui aura lieu à l'aréna les 17 et 18 janvier prochains.

Également, vous pouvez pratiquer le patin libre à l'aréna le vendredi soir de 19 h à 20 h, le dimanche de 12 h 30 à 13 h 30 ainsi que de 13 h à 14 h 30 tous les jours de relâche scolaire. Il y a aussi du hockey libre lors des relâches scolaires de 14 h 30 à 16 h. Il est suggéré de porter l'équipement de hockey, mais seul le port du casque est obligatoire. Et c'est gratuit!

Finalement, l'Halloween arrive sous peu... nous souhaitons une bonne récolte de friandises et des heures de plaisir aux enfants qui parcourront les rues et visiteront les maisons de nos villes et villages!

AU FILM DE notre histoire

CHRONIQUE CULTURELLE

Par Edith Thibodeau Agente de développement culturel de la MRC de Coaticook

Que connaissez-vous des coutumes d'autrefois, de l'histoire de la région, des anecdotes du passé? Peu d'entre nous sont au courant de la façon dont vivaient nos ancêtres, nos grands-parents et parfois même nos

Afin de conserver le souvenir de ces temps passés, la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) a mis sur pied un projet visant à recueillir les témoignages des aînés de la région.

La TCCC a développé au cours des dernières années une expertise dans la mise en valeur du patrimoine. Vous connaissez peut-être La Voie des pionniers qui nous fait découvrir des personnages ayant marqué, chacun à sa façon, l'histoire de la région. Ou encore les six Circuits découverte de la région de Coaticook qui nous permettent de contempler le riche patrimoine en parcourant les magnifiques et pittoresques routes de notre MRC. Ce sont là des initiatives de la TCCC, organisme d'ailleurs entièrement composé de bénévoles. Loin de s'arrêter à ces projets, la TCCC a également choisi de poursuivre sa sauvegarde et sa mise en valeur du patrimoine de la région en s'attardant cette fois-ci au patrimoine « immatériel ».

Financé par le programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés, le projet Au film de notre histoire : Souvenirs de nos Mémoires vivantes rassemble les témoignages de soixante-quinze aînés de la MRC, témoignages tous aussi instructifs et savoureux les

uns que les autres. Un DVD comprenant l'intégrale du tournage, réalisé par Stéphane Lafrance des Productions MiliMyk, est disponible pour chacune des douze municipalités. De nombreux visionnements de ces enregistrements ont déjà eu lieu dans certaines municipalités, particulièrement à l'occasion du lancement des politiques familiales et des aînés. D'autres projections sont prévues au cours des prochains mois.

Très bientôt seront également mis en vente des DVD thématiques regroupant, quant à eux, les témoignages d'aînés de toutes les municipalités de la MRC sous divers sujets tels l'école, l'influence de la religion, la vie quotidienne et les travaux, les loisirs et de nombreux autres.

Vous pouvez visionner la vidéo promotionnelle du projet sur le site de la MRC de Coaticook, www.mrcdecoaticook.qc.ca, sous la section « Culture et loisir ».

Pour commander le coffret thématique (cinq DVD), ou encore pour commander des DVD individuels, offerts pour chacune des municipalités, contactez la TCCC au 819-849-9166, poste 31, ou par courriel à tccc@mrcdecoaticook.qc.ca.



voici es participants au projet Memores vizantes dans la municipalite de Saint-Herménégilde. On aperçoit à l'avant Anna Dubé, Jeanne Lavigne, Noëllie Véronneau, Yolande St-Laurent et Denise St-Laurent. À Parrière, Lucille Nadeau Duteau, Sylvie Fauteux, Jean-Marc Dupont, Mireille Leduc Dupont, Yolande Lavigne Gosselin, Roland Duteau, Nicole Raymond, Lucie Tremblay, Janine Piché, Jean-Claude Charest, Henriette Véronneau, Gaétane Lebel

Musée Beaulne DUAND PEINTURE ET NATURE SE TUTOIENT



RÉALITÉS CONTEMPLATIVES **DE GUY-ANNE MASSICOTTE** DU 3 NOVEMBRE 2013 AU 12 JANVIER 2014

S'inscrivant dans le mouvement du nouveau classicisme, les œuvres de Guy-Anne Massicotte sont essentiellement des interprétations subtiles de la réalité. Les sujets sont mis en scène de façon contemporaine, mais l'exécution est basée

sur les techniques anciennes de la peinture à l'huile, permettant une réalisation exceptionnellement raffinée et nuancée. L'artiste tire son inspiration de sujets qui l'attirent instinctivement. La nature et les objets du quotidien sont un prétexte pour rendre visible cette présence, parcelle de vie ou d'histoire, qu'elle perçoit à travers eux. Chaque composition est une recherche d'équilibre dynamique et d'harmonie.

Native de Nicolet, Guy-Anne Massicotte pratique son art à Sherbrooke depuis plusieurs années. Membre de l'International Guild of Realism et du Group Of Twelve (douze peintres réalistes canadiens), elle a reçu plusieurs prix et mentions à l'échelle nationale et internationale, dont le très reconnu Art Renewal Center Salon au New Jersey en 2010, 2012 et 2013. Les magazines Parcours, Magazin'Art, Canadian Brushstroke ainsi que l'International Artist Magazine ont reconnu et présenté son travail, et quelques-unes de ses œuvres ont été intégrées à la notable Collection Loto-Québec. Ses huiles réalistes contemporaines font partie de collections privées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Représenté en galerie à Montréal et dans Charlevoix depuis 2002, son travail fut également exposé chez Raymond Chabot Grant Thornton de mai à août 2012.

ÉMOTIONS EN EFFERVESCENCE DE GINETTE DESROCHERS DU 3 NOVEMBRE 2013 AU 19 JANVIER 2014



Ginette Desrochers présente une œuvre autobiographique. Illustrations d'émotions séquences particulièrement marquantes de son parcours de vie, ses aquarelles s'inspirent de divers sujets, mais

plus particulièrement de la nature, de ses voyages et de la vie autour d'elle. « La nature m'a toujours émerveillée : les bateaux me font rêver, la tonte des moutons l'automne, la cueillette des petits fruits avec mon père qui me parle de la perfection d'un brin d'herbe et du chant des oiseaux sont des doux souvenirs de mon enfance, » souligne-t-elle.

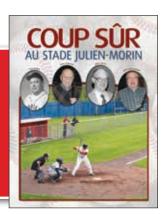
Enseignante à la retraite, Ginette Desrochers est également détentrice d'un certificat en arts visuels de l'UQAM. Elle a participé à de nombreuses expositions collectives et réalisé plusieurs expositions solos. Son œuvre a fait l'objet de nombreuses publications et elle a obtenu plusieurs distinctions et prix, dont la première mention à l'Exposition-concours à la Maison Melançon de Candiac en 2011.

À ne pas manquer!

Info: 819-849-6560 • www.museebeaulne.qc.ca

Le livre Coup sûr au Stade Julien-Morin de l'auteur Christian Caron est toujours en vente au Musée Beaulne au coût de 25 \$. Quant à l'exposition Elle est partie! Le baseball

à son meilleur, elle se poursuit jusqu'au 17 novembre. Venez en grand nombre!





Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook THÉÂTRE, HUMOUR ET CHANSON DOUT LOUS LES GOULE



LORRAINE DESMARAIS LE 25 OCTOBRE À 20 H

Ce vendredi, assistez au concert de la grande pianiste jazz Lorraine Desmarais en tournée sur les scènes du Québec!

La pianiste et compositrice de réputation internationale nous présente en trio son album Couleurs de Lune. Venez découvrir les compositions de ce véritable album de voyage inspiré des quatre coins de la planète. Vous serez

transportés dans la ville rose le temps d'un Week-end à Toulouse ou dans la Chine mystérieuse et lointaine comme au temps de Tintin et le Lotus bleu sur le rythme trépidant de Tsai-Tsien! Le Boléro mexicain vous séduira par la sensualité des vagues. Quant à Alberto, il vous renversera par quelques pas de tango argentin flirtant avec le jazz... C'est un doux rendez-vous auquel vous convie Lorraine, aux côtés de Frédéric Alarie à la contrebasse et de Camil Bélisle à la batterie. Ces virtuoses possèdent l'art d'improviser un jazz moderne et accessible.



JIPÉ DALPÉ LE 1^{ER} NOVEMBRE À 20 H

Depuis la sortie de son album Les préliminaires en 2008, Jipé Dalpé n'a pas chômé. Il a promené ses chansons à travers le Québec et sur les routes de France. Cette très belle visibilité lui a permis de continuer de sculpter son art et de partager ses chansons avec un public toujours plus nombreux. Il est un artiste talentueux, complet et multi-instrumentiste (guitare, voix, trompette et bugle)

gagnant de plusieurs prix et concours. Il revenait au printemps 2012 avec son second album, La tête en bois.

Après deux lancements explosifs, il a le vent dans les voiles et collectionne les bonnes nouvelles!



EMMANUEL BILODEAU LE 8 NOVEMBRE À 20 H

Confiant et invulnérable, Emmanuel Bilodeau nous présente avec fébrilité et panique son premier « one-manu show » en rodage : « un drôle de spectacle comique, au pire... avec stand-up et personnages. Un show débridé, sans prétention, pas trop cher encore, avec de tout, et surtout ben de l'agrément et ben des mots (l'artiste souffre d'insécurité et d'incontinence verbale aiguë, mais se verra administrer un puissant sédatif avant la représentation) ».



PLASTIQUE, PASSEPORT-FAMILLE LE 10 NOVEMBRE À 14 H

Un spectacle qui s'adresse à toute la famille, le dimanche en après-midi, pour partager la culture et passer un agréable moment entre petits et grands. Profitez du passeport-famille : seulement 20 \$ pour la famille au complet.

Plastique : Un monde de sacs en plastique vient de naître. Une richesse et une abondante diversité de créatures nous émerveillent. Mais tout à coup, deux gros sacs-poubelle viennent tout avaler! Et c'est ici que leur drôle d'histoire commence. Ils se remplissent, se vident, volent, se mangent l'un l'autre, s'ennuient... En somme, ils existent. Peu à peu, leur nature se dévoile : ils sont naïfs, drôles et nous ressemblent un petit peu... peut-être. Ils continuent à évoluer et à nous faire réfléchir. Mais surtout, ils nous font rire de leur monde, comme de notre monde en plastique.



AUTANT S'EMPORTENT LES GENS LE 15 NOVEMBRE À 20 H

Une nouvelle formule qui bouge, avec des surprises et de l'inattendu, une porte ouverte sur des prestations jeunes et hors du commun. Un rafraîchissant mélange d'humour, de musique, de théâtre et de chansons.

Autant s'emportent les gens... « Je suis le parfait M. Tout le monde », nous confie le personnage central au début du spectacle. Bienvenue dans l'univers de Louis-Paul, un citadin qui souffre d'une grave affection faisant en sorte qu'à son contact, tout le monde est porté à déverser sur lui ses

ennuis, problèmes, confidences et états d'âme. Un Louis-Paul qui, malgré lui, écoute mais ne se fait jamais entendre, jusqu'au jour où il pète les plombs et finit par exprimer son ras-le-bol... Mais, soyez rassurés, Louis-Paul est un bon gars et l'histoire se termine bien!



BERNARD ADAMUS LE 22 NOVEMBRE À 20 H

En septembre 2012, Bernard Adamus revient à la charge avec \mathcal{N} 2, où l'on retrouve sa prose incroyable, magnifiquement servie par un groupe qui le connaît par cœur après cette longue tournée et des invités pas piqués des vers. En résultent des arrangements qui défoncent et donneront à ce deuxième opus tout le coffre dont on s'attend d'un chanteur de cette envergure.



LAURENTIA, CAFÉ-CONCERT LE 24 NOVEMBRE À 11 H

Les cafés-concerts, devenus si populaires, se veulent une rencontre unique qui s'ouvre sur un petit goûter tout convivial. Le dimanche en matinée, la salle de spectacle revêt les allures d'une grande salle à manger où vous pouvez prendre une bouchée et déguster nos produits régionaux. Agrémenté de thé ou de café, ce repas est l'occasion idéale de vous détendre, puis de savourer un concert bellement endimanché d'une heure environ. Nous vous invitons à réserver votre place aux cafésconcerts en profitant du forfait culturel.

« Musique divine, voix céleste! » : une expression qui décrit bien Laurentia. Le duo s'est spécialisé en musique ancienne à Milan, en Italie. Les deux artistes proposent des interprétations d'airs et de musiques instrumentales de l'époque baroque empreintes d'une sensibilité sans pareille. Le caractère intime et généreux du duo permet un contact privilégié avec le public.



Ce que vous devriez savoir sur votre blibliothèque



« FANTÔMES ET **AUTRES LIEUX** ÉTRANGES »

Le 30 octobre prochain, pour se mettre l'atmosphère de l'Halloween, la Bibliothèque de Coaticook Danielle recevra Mme Goyette. Celle-ci lèvera le voile sur des cas personnels de hantise souvent dramatiques,

parfois touchants, mais jamais banals et qui ne vous laisseront pas indifférents. Des histoires, dont plusieurs inédites, qui ont de quoi donner la chair de poule ou nous amener à nous interroger sur le monde de l'au-delà.

La conférence a lieu à compter de 19 h dans le salon de lecture de la bibliothèque, située au 34, rue Main Est (coin Cutting). Prix d'entrée : adultes 3 \$ (5 \$ pour les non-abonnés), jeunes 1 \$ (3 \$ pour les non-abonnés). Merci de réserver au 819-849-4013.

LE LIVRE NUMÉRIQUE « ARRIVE » **A COATICOOK**

À compter du 31 octobre prochain, les usagers de la Bibliothèque de Coaticook auront accès à un nouveau portail! En plus de leur permettre de gérer leur dossier et de consulter diverses bases de données, ce portail leur donnera accès à un répertoire, similaire à celui de la Grande Bibliothèque, comprenant plus de 1 200 livres numériques. Il sera possible de télécharger une copie de ces documents sur une tablette, une liseuse ou tout autre outil électroniques similaire pour une durée de trois semaines. À la fin de cette période, la copie disparaît de l'appareil. À noter que pour aider les utilisateurs, un service de soutien téléphonique et en ligne sera accessible. Nous vous invitons donc à surveiller tout ça de près!

Encore quelques jours pour participer au tirage!



Dans le cadre du Mois des bibliothèques publiques en Estrie, courez la chance de gagner l'une des trois liseuses ou l'un des trois appareils photo numériques que nous ferons tirer. Pour participer, vous n'avez qu'à visiter l'une des bibliothèques participantes, dont celle de Coaticook. Pour connaître les règlements du concours, visitez le site de l'association des bibliothèques publiques au bpq-estrie.qc.ca.

LA BOUTIQUE AUX **VIEUX BOUQUINS**

Les journées raccourcissent et par ce temps froid de l'automne, quoi de mieux que de lire un bon livre bien au chaud sous la couette?

Tous les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, venez découvrir notre vaste choix de livres, de revues, de jeux, de vinyles, de disques compacts, de cassettes audio et vidéo.

Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez contacter M. Philippe Marcoux au 819-849-4013, poste 106 ou consulter notre page Internet au : www.bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

Heures du conte

L'heure du conte avec Ariane se poursuit tout

- Samedi 26 octobre à 10 h (spécial Halloween)
- Samedi 9 novembre à 10 h
- Samedi 23 novembre à 10 h



COUPS DE CŒUR d'octobre



La preuve du paradis Dr Eben Alexander



Une larme m'a sauvée Angèle Lieby



L'enfant qui savait parler la langue des chiens Joanna Gruda



Ne le dis à personne Harlan Coben



À la dernière assemblée du conseil de ville, la toile du Collège Rivier fut présentée au grand public par le truchement de la télévision. Peinte par les étudiants sous la direction de leur professeur d'art M. Jean-François Dubé, la toile sera présentée officiellement plus tard au Collège Rivier et à son directeur, M. Benoît

À la polyvalente La Frontalière, le mardi 29 octobre en soirée, la toile de M. André Langevin, ancien directeur de cette école, sera dévoilée au conseil d'établissement.

Quelques artistes de Coatic'Art exposent au Centre d'action bénévole (CAB) depuis le 9 octobre. Les oeuvres sont accrochées partout dans l'édifice pour agrémenter l'ambiance de travail. La directrice générale, Mme Nathalie Beaudry, s'est dite bien heureuse de la contribution des artistes de Coatic'Art et invite la population à venir admirer ces oeuvres lors de leur prochaine visite au CAB.

Le dimanche 6 octobre se déroulait le dernier volet du projet Histoi'Art au Pavillon des arts et de la culture. Plusieurs familles de Coaticook sont venues peindre leur ancêtre avec l'aide du public. Coatic'Art profite de l'occasion pour remercier les membres du grand public de leur soutien, spécialement ceux qui ont participé depuis 2009 à ces toiles, dont la plupart sont exposées un peu partout en ville. Nous tenons également à remercier nos commanditaires et amis qui nous ont appuyés durant cette dernière saison. Au revoir et à la saison prochaine!





PAGSIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale) correspond au second plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté, qui couvre la période 2010-2015. Ce plan d'action comporte notamment une nouveauté : une place accrue offerte aux milieux locaux et régionaux dans l'établissement de priorités locales et régionales. L'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale est une entente partenariale régionale qui vise à renforcer les communautés de la région de l'Estrie et améliorer la qualité de vie des citoyens en se dotant d'outils pour lutter, à l'échelle



locale et régionale, contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'essentiel de la mise en œuvre de cette entente repose sur la création du FLPE, le Fonds estrien pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La CRÉ (Conférence régionale des élus) est l'instance que l'on retrouve dans chacune des 17 régions administratives du Québec; elle se compose principalement d'élus municipaux qui y sont délégués. Cette instance intervient sur le développement régional et dispose de ressources financières pour appuyer des projets à l'échelle locale et régionale.

CADRE DE RÉFÉRENCE DU COMITÉ DE CONCERTATION POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (CSIS) DE LA MRC DE COATICOOK

Le Comité CSIS vise à développer une concertation intersectorielle permanente pour doter la MRC de Coaticook d'une stratégie globale et intégrée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il a comme mission de mobiliser les acteurs des différents milieux dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables ou en situation de pauvreté dans la MRC de Coaticook.

Le Comité CSIS est en accord avec les six principes suivants issus du cadre d'intervention de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale :

- Participation des citoyens et des communautés aux décisions qui les concernent;
- Autonomisation des individus, des organisations et des collectivités;
- Concertations et initiatives locales porteuses et structurantes;
- Partenariat élargi de nature intersectorielle;
- Vision digne et globale de la personne;
- Complicité des acteurs régionaux avec les milieux locaux.

MISE EN CONTEXTE

Le présent plan d'action repose fondamentalement sur la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2004-2010), laquelle découle directement de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette dernière s'articule autour de cinq objectifs :

- Promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard;
- 2. Améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement;
- 3. Réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale;
- 4. Favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société;
- 5. Développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Maintenant nommé le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS), ce plan, ou cette nouvelle stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, vise à doter les régions d'une structure de concertation afin d'enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans cette perspective, le gouvernement a attribué aux Conférences régionales des élus le rôle d'agent de mobilisation des acteurs régionaux autour de l'enjeu de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Pour réaliser son mandat, la CRÉ de l'Estrie a mis sur pied un comité, lequel a mené

à la création d'une alliance avec le gouvernement, soit l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale. Ce partenariat vise essentiellement à renforcer les communautés estriennes et à améliorer les conditions de vie de la population, et ce, tant à l'échelle locale que régionale. L'entente permet donc d'assurer le développement du PAGSIS en Estrie via un fonds consacré exclusivement à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le fonds en question a comme mission de « soutenir financièrement des initiatives, projets ou interventions pouvant intervenir à la fois sur les déterminants ou les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale » (Politique d'investissement, 2011). C'est au travers de trois objectifs principaux que seront entre autres orientées les décisions en lien avec l'accord de subventions :

- 1. Soutenir les démarches de concertation intersectorielle, de planification et d'intervention, dans une vision d'action intégrée;
- 2. Mettre en œuvre des initiatives, projets et interventions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment les projets d'intervention en matière de développement social et communautaire, de lutte aux préjugés, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté;
- 3. Assurer le transfert des connaissances vers les communautés en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et de développement des communautés.

PLAN D'ACTION POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE DE LA MRC **DE COATICOOK 2012-2015**

1. Assurer la qualité de vie et le bien-être de la collectivité

Priorités retenues:

- Maintenir et améliorer les infrastructures et équipements existants de loisir et de culture pour la pratique d'activités familiales et intergénérationnelles;
- Contrer la sédentarisation, particulièrement chez les jeunes;
- Centrer les actions sur une vision commune pour optimiser les impacts et favoriser la rentabilité sociale du secteur communautaire;
- Innover dans l'offre de services de proximité.

2. Assurer une capacité d'accueil

Priorités retenues:

- Poursuivre le développement de logements locatifs et résidentiels;
- Maintenir les coûts abordables pour les logements;
- Se préoccuper des jeunes familles et de leurs besoins lors de la mise sur pied de logements résidentiels ou de programmes d'accueil.

3. Assurer la relève

Priorité retenue :

• Diversifier l'économie locale et développer une offre d'emplois de qualité.

4. Assurer l'arrimage formation et emploi

Priorité retenue :

• Favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

5. Stimuler la participation citoyenne

Priorités retenues :

- Imaginer des moyens concrets et adaptés qui stimulent la participation citoyenne afin de maintenir la vitalité du milieu et assurer une relève;
- Mettre en place et soutenir la collaboration intersectorielle et intergénérationnelle.

Vous avez un projet qui peut s'intégrer au Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Coaticook 2012-2015? Il y a possibilité de financement! Veuillez vous informer à l'adresse suivante : cdccoaticook@videotron.ca. La date limite pour un dépôt de projet est le 1er novembre 2013.

Composer une boîte à lunch santé SANS SE STRESSER!

CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par Vanessa Pinsonneault Agente de soutien en saines habitudes de vie Projet Manger, Rire et Courir

Comme nous le savons tous, la rentrée scolaire est une période plutôt occupée de l'année, puisque c'est le moment où nous reprenons la routine et nos bonnes habitudes. Cela peut apporter beaucoup de stress et se transformer en casse-tête, surtout pour les parents qui doivent se remettre à faire des lunchs.

Inviter vos enfants à participer à la composition de leur boîte à lunch peut être une excellente façon de les informer graduellement sur la saine alimentation. Vous pouvez aussi établir des règles. Par exemple, avoir au minimum un fruit, un légume et un produit laitier, et graduellement, augmenter les règles. Vos enfants acquerront de l'autonomie tout en ayant une bonne conscience de ce qui entre dans leur sac-repas.

Il est important pour les enfants de ne pas changer complètement leurs habitudes alimentaires; la progression s'impose. Il faut avant tout que le repas soit symbole de plaisir!

Voici en terminant quelques autres petits changements que vous pouvez apporter aux lunchs pour optimiser leur valeur nutritive:

- → Optez pour un pain à grains entiers plutôt que pour le pain blanc pour faire les sandwichs.
- → Vérifiez la valeur nutritive des barres tendres que vous achetez habituellement. Une bonne barre tendre doit respecter les critères suivants : au plus 1 g de gras trans et saturés, au plus 12 g de sucre et au moins 2 g de fibres alimentaires.

→ Privilégiez le lait, les jus de fruits purs à 100 % ou l'eau. Évitez toutes sortes de boissons ou de cocktails de fruits dans lesquels est ajouté beaucoup de sucre.

Sans oublier, comme mentionné plus haut, d'avoir au moins un fruit, un légume et un produit laitier.

Avec tout ça, vous serez sur une très bonne lancée pour bien commencer l'année!



ENVIRONNEMENT

CONFUSION DANS LE RECYCLAGE 3^e partie

♦ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles, MRC de Coaticook

Lors des derniers numéros, nous avons vu les deux premières règles du recyclage simplifié:

- 1. Seulement trois choses vont dans le bac de recyclage: papier, carton, contenants.
- 2. Seuls les contenants de plastique portant un triangle avec un numéro de 1 à 7 sont recyclables, à l'exception du numéro 6.

nous reste encore quelques questions, particulièrement au sujet des papiers composites ou multimatières. Par exemple : un sac de biscuits, est-ce que ça se recycle? Et un sac-cadeau? Ou un sac de nourriture pour animaux?

Voici un petit truc simple pour répondre à ces questions.

Si le papier se déchire facilement, il va au recyclage. S'il ne se déchire pas, il va aux ordures.

Si un papier ne se déchire pas facilement, c'est parce qu'il renferme une pellicule de plastique. On peut d'ailleurs voir cette couche de plastique dans certains emballages. Il est difficile de recycler ces papiers composites qui comprennent souvent autant de plastique que de papier.

Rassurez-vous, les contenants de jus et de lait, qui comprennent également une fine couche de plastique ou d'aluminium, sont recyclables en raison de la très haute qualité de fibres qu'ils contiennent.

Il n'y en aura pas de facile! J'espère tout de même que ces quelques règles

du recyclage simplifié vous faciliteront la vie. Bien sûr, il y a quelques exceptions à ces règles, mais celles-ci permettent de répondre à la majorité des interrogations et de résoudre les principales problématiques au centre de tri.



RÉCAPITULONS:

- 1. Seulement trois choses vont dans le bac de recyclage : papier, carton,
- 2. Seuls les contenants de plastique portant un triangle avec un numéro de 1 à 7 sont recyclables, à l'exception du numéro 6.
- 3. Les papiers composites (ceux qui ne se déchirent pas facilement) vont aux ordures.

AUSSI, N'OUBLIEZ PAS:

- a) **De rincer les contenants** (une mesure d'hygiène et une marque de respect pour les travailleurs du centre de tri);
- b) **D'ensacher les sacs de plastique** (pour éviter leur dispersion et la contamination des autres matières).

En cas de doute, consultez la section « Matières résiduelles » du site Internet de la MRC de Coaticook www.mrcdecoaticook.qc.ca ou le site du centre de tri www.recupestrie.com.

LA MRC DE COATICOOK OBTIENT LA reconnaissance Carboresponsable^{MC} d'Enviro-accès





Lors des Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités qui se déroulaient du 26 au 28 septembre 2013 au Centre des congrès de Québec, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook a reçu l'attestation Carboresponsable^{MC}, qui lui a été décernée par la présidentedirectrice générale d'Enviro-accès, Mme Manon Laporte, en reconnaissance de sa proactivité en matière de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Avec la collaboration de l'équipe d'experts en GES d'Enviro-accès, la MRC de Coaticook a réalisé l'inventaire de ses émissions de GES et a dressé un plan d'action sur cinq ans, prévoyant des objectifs précis de réduction. La MRC de Coaticook accomplira, entre autres, les actions suivantes : amélioration du suivi des fosses septiques pour réduire au maximum les fuites de méthane dans les milieux plutôt ruraux et sensibilisation des exploitations agricoles à l'utilisation d'éclairage extérieur moins énergivore et à l'efficacité énergétique.

« La MRC de Coaticook souhaite changer les choses en mettant en place des actions avant-gardistes. En effet, depuis 2008, toutes les municipalités procèdent à la collecte des matières organiques et possèdent un taux de récupération de plus de 60 %. Notre plan d'action vise une réduction des émissions de GES de 0,2 % d'ici 2017 par rapport à l'inventaire de l'année de référence, soit 2010, pour les opérations de la MRC et des huit municipalités concernées. L'objectif de réduction des émissions commerciales s'élève quant à lui à 4 %. Nous sommes particulièrement fiers de notre parcours ainsi que d'avoir obtenu la reconnaissance Carboresponsable^{MC} », de dire le préfet Réjean Masson.

Tout en se disant très fier des réalisations des municipalités en matière de lutte aux changements climatiques, monsieur le préfet Masson a déclaré être ravi de recevoir la reconnaissance Carboresponsable^{MC} d'Enviro-accès au nom de ses concitoyens et concitoyennes. Il compte communiquer les informations au sujet de ses engagements afin que la population soit sensibilisée à la nécessité de réduire ses émissions de GES et qu'elle contribue aux efforts de la MRC de Coaticook en ce sens.

« Cette attestation est sans conteste un élément clé dans la reconnaissance des efforts investis par la MRC de Coaticook dans la gestion proactive de ses GES. Cela ne peut qu'encourager l'ensemble des organisations municipales du Québec à lui emboîter le pas. De plus en plus de citoyens souhaitent maintenant voir leurs élus et les gestionnaires publics contribuer concrètement à la lutte aux changements climatiques », de dire Mme Laporte.

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU



◆ CHRONIQUE AGROALIMENTAIRE

Par Géraldine Lansiaux Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

Depuis la mi-septembre, Sylvie Lavoie s'est jointe à l'équipe du Centre local de développement. Elle occupe le poste d'agente de développement agricole et agroalimentaire, une fonction qu'elle connaît bien, pour l'avoir exercée dans une autre région. Rappelons que notre région peut se targuer de toujours avoir été innovatrice dans ce domaine, notamment en ayant une personne à temps plein à ce poste depuis plus de 17 ans.

Sylvie Lavoie arrive à ce poste avec de solides connaissances théoriques, mais également beaucoup d'expérience sur le terrain. Elle détient un baccalauréat en agriculture, un DEP en agriculture (spécialisation dans la production en serre) et un baccalauréat en administration, en plus d'avoir suivi des formations complémentaires, ce qui lui permet d'assurer un rôle de conseillère auprès des entreprises agroalimentaires et agricoles en démarrage ou en croissance.

Au chapitre de l'expérience sur le terrain, elle présente aussi un curriculum vitae très étoffé. Elle a notamment été propriétaire, avec un de ses fils, d'une ferme dans la région de Montmagny. Ils avaient un élevage de chèvres de boucherie. Alors que ses études lui avaient plutôt donné une connaissance du monde de la production végétale, sa ferme lui a appris la réalité des fermes d'élevage. Sylvie a également occupé un poste en développement agroforestier au CLD de la MRC de Montmagny. Elle s'est spécialisée dans les projets en agriculture de remplacement et en production non traditionnelle. Elle a aussi activement participé à la mise sur pied du marché public de Montmagny.

Bien qu'arrivée récemment dans la région, Sylvie s'attache déjà à être une personne active et a commencé à rencontrer les nombreux acteurs du milieu agroalimentaire de notre région. Sa mission est de voir l'ensemble de nos projets en agroalimentaire (l'incubateur d'entreprises maraîchères, le motel agroalimentaire, etc.) comme les maillons d'une chaîne et assurément, chaque maillon est important pour avoir une chaîne solide et durable. Elle adopte un état d'esprit qui permettra d'atteindre un important objectif pour le CLD : la consolidation des liens avec différents partenaires, notamment le CRIFA, le CIARC et l'UPA. De plus, son approche est de dire que le développement doit venir des besoins du milieu et qu'il faut prendre en compte ce que veulent les producteurs.

Sylvie Lavoie est donc la nouvelle agente de développement agricole et agroalimentaire du CLD de la MRC de Coaticook. N'hésitez pas à la contacter pour vos projets, qu'ils soient en phase de démarrage ou de développement, par courriel à info@produitsdelaferme.com ou par téléphone au 819-849-4803.



La Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie et ses partenaires vous invitent à exprimer votre soutien aux Méganticois en participant au souper spaghetti du 8 novembre prochain.

> Madame Colette Roy-Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, sera présente à ce souper.

Centre Communautaire Elie-Carrier 8 novembre 2013 dès 18 h Animation sur place

Billets en vente à la Caisse

- 13 ans et plus: 20\$
- 6 à 12 ans :
- 10\$ • 5 ans et moins : gratuit
- *Permis d'alcool
- (bière et vin sur place)

- Spaghetti césar
- Dessert
- Café



Merci à nos généreux commanditaires :







Plaisirs d'automne DANS LA VALLÉE DE LA COATICOOK

♦ CHRONIOUE TOURISME

Par Géraldine Lansiaux Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

SORTIE AU MONT PINACLE

Tout un lieu à découvrir durant l'automne! Les 7,9 km de sentiers gratuits vous mèneront au sommet du mont Pinacle qui vous réserve une vue imprenable sur le lac Lyster, sur les montagnes américaines avoisinantes et, par jour de beau temps, sur le mont Orford. Tout au long de votre randonnée, vous aurez peut-être la chance d'observer des faucons pèlerins qui y ont établi leur nid. Vous traverserez également une érablière dont les couleurs automnales vous enchanteront, tout comme le petit ruisseau qui en fait un lieu si bucolique. Considéré comme une promenade de niveau familial, le mont Pinacle offre tout de même une dernière ascension très à pic. Prenez votre temps et profitez des bancs disposés tout au long du parcours. Au sommet, de gros rochers offrent une plateforme idéale pour prendre une collation ou un pique-nique. Cette marche d'environ une heure et demie peut être plus longue si votre départ se fait à partir du Parc Découverte nature. Un sentier qui traverse un bois et longe une rivière vous amènera jusqu'au cœur du hameau de Baldwin Mills, lieu de départ de la montée. Les chiens en laisse sont acceptés.

Quelques informations pratiques:

Ouverture: du 31 mars au 30 novembre Stationnement: 1883, chemin May,

Baldwin Mills

Règlements : animaux en laisse, rapportez vos déchets, camping et feux interdits, pas de circulation en vélo ou quad



OBSERVATION D'OIES À MARTINVILLE

Alors que l'on sort à peine des chaleurs de l'été, que les feuilles commencent à rougir, les premiers voiliers d'oies arrivent. L'automne est là! Tout comme l'hirondelle qui annonce le printemps, l'oie blanche ou la bernache annonce l'automne. Nous avons un lieu privilégié pour observer ces volatiles dans notre région : le parc du Vieux-Moulin, qui alimentait autrefois le moulin à grains et le moulin à scie. Dans ce parc, le réservoir de Martinville fait le bonheur des amateurs d'ornithologie. Aux abords du bassin, vous pouvez observer des balbuzards pêcheurs, de grandes aigrettes, des bernaches et des oies blanches. Vous pouvez aussi écouter l'histoire d'un des personnages de La Voie des pionniers, Oscar Lessard, dernier propriétaire du moulin. Faites aussi un arrêt à la Halte l'Envolée, charmant dépanneur du village, qui offre un coin salle à manger.

AVEZ-VOUS VOTRE CITROUILLE?

Alors que monstres, fantômes, princesses, licornes et autres vont bientôt envahir nos rues, une question se pose : avez-vous votre citrouille? Plusieurs producteurs de notre région offrent la possibilité de vous procurer cet indispensable produit en cette période d'Halloween. À la Ferme Beaulieu, en plus de pouvoir l'acheter, vous avez la possibilité d'aller la choisir et la cueillir vous-même. Partez en famille dans le champ de citrouilles à la recherche de celle qui décorera votre entrée de maison ou qui servira de contenant pour vos potages maison!

La banque de services aux entreprises : LE NOUVEAU SERVICE DU CLD

♦• CHRONIQUE AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par Géraldine Lansiaux Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

Vous avez besoin d'une personne pour la tenue de livres une fois par semaine, car votre entreprise n'est pas assez grosse pour embaucher quelqu'un à temps plein? Il vous faudrait une réceptionniste deux heures par jour pour couvrir les heures de repas et les pauses? Vous cherchez quelqu'un pour faire l'entretien de votre terrain ou pour effectuer des livraisons deux fois par semaine? Le CLD de la MRC de Coaticook met à votre disposition une banque de personnes de notre région qui peuvent aider votre entreprise, que ce soit pour du travail occasionnel ou partiel. La

banque de services aux entreprises permet de créer un lien entre les entreprises et les travailleurs autonomes de notre région.

Pour les travailleurs autonomes, l'inscription à la banque est gratuite. Chacun peut remplir une fiche très complète pour décrire le type de service offert (catégorie, description, etc.) et ajouter une photo. Un mot de passe sécurise l'accès aux fiches individuelles. Pour les entreprises, la consultation est facile : les travailleurs autonomes sont regroupés par type de services offerts. En cliquant sur la catégorie recherchée, vous voyez apparaître la liste des personnes qui offrent ce service et vous pouvez consulter la fiche de chacune.

Voici le lien vers la banque de services : www.cldmrccoaticook.qc.ca/ banque-services-entreprises.

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire et à consulter ce nouvel outil!

Le CLD de la MRC de Coaticook, votre partenaire en développement des affaires

Pour obtenir de l'aide technique ou financière pour vos projets d'entreprise, contactez-nous au 819-849-7014 ou par courriel au cld@cldmrccoaticook.qc.ca.

Convalescents, nouvelles mamans. personnes à mobilité réduite, aînés, c'est pour vous!

CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE

Par Josée Marie-Lise Robillard Responsable des communications du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook



Fatigue due aux nuits écourtées par un nourrisson qui se réveille toutes les deux heures, manque de force dans les jambes, arthrite dans les mains, retour à la maison après un séjour à l'hôpital... Voilà quelques raisons parmi tant d'autres qui compliquent la préparation de repas sains et équilibrés. Manifestement, lorsqu'on vit ces situations, on a parfois tendance à se rabattre sur la livraison de restauration rapide et sur la malbouffe. Or ces solutions hypothèquent à la fois le portefeuille et la santé. Est-il possible de bien manger, de se faciliter la vie et de se faire plaisir (sans vaisselle ni nettoyage) dans des situations difficiles, sans se ruiner? Oui!

Repas équilibrés préparés pour vous

Les repas de la Popote roulante sont élaborés avec la collaboration d'une diététiste-nutritionniste. Ils sont donc assurément bons pour la santé. Dans le souci d'offrir une alimentation variée, le menu s'étale sur huit semaines. En d'autres mots, le même repas ne revient qu'une fois tous les deux mois. De plus, certains repas contiennent des légumineuses, d'autres du poisson et d'autres encore du poulet, des pâtes alimentaires, du couscous, etc. Évidemment, une grande variété de légumes complète le tout.

Abordables et offerts partout dans la MRC de Coaticook

Le repas complet, composé d'une soupe, d'un plat principal avec accompagnements et d'un dessert, est vendu seulement 5 \$, alors que sa valeur réelle est d'environ 11 \$. Aussi, la livraison est gratuite et quotidienne pour la plupart des municipalités de la région. Certaines conditions s'appliquent pour les municipalités limitrophes de la MRC de Coaticook. « C'est un petit plaisir qu'on peut s'offrir », affirme Patrick Morin, coordonnateur du maintien à domicile et des dépannages du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook.

En savoir plus

Le menu de la Popote roulante est publié sur le site du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook : www.cabmrccoaticook.org. Vous pouvez également contacter Patrick Morin au 819-849-7011, poste 224, ou au salimentaires@cabmrccoaticook.org pour obtenir de plus amples renseignements.

INFORMATION CITOYENNE

Nous nous

Une tradition de longue date approche : le jour du Souvenir. Chaque année, le 11 novembre, notre succursale locale de la Légion canadienne organise une cérémonie au cénotaphe du parc Chartier. Un geste visant à ne pas oublier les quelque 170 000 Canadiens avant donné leur vie au service du Canada au cours de différents conflits armés et d'autres missions de nos Forces armées canadiennes. Cette cérémonie, ouverte au grand public, se tiendra le dimanche 10 novembre à 11 h précises.



LA CAMPAGNE DU COQUELICOT

Le coquelicot est symbole de courage et de bravoure, symbole de sacrifice, et surtout symbole de reconnaissance pour tous les citoyens qui l'épinglent du côté de leur cœur en

souvenir de ceux qui ont donné leur vie, ou encore une partie de leur vie, pour protéger et défendre nos valeurs et notre liberté.

La Légion canadienne, qui participe activement aux campagnes du coquelicot ainsi qu'à la planification et au déroulement des cérémonies du jour du Souvenir, se fixe également comme objectifs de :

- Se rappeler et perpétuer la mémoire des soldats qui ont combattu pour notre liberté;
- Faire régner une franche camaraderie chez tous les vétérans:
- S'assurer du bien-être des personnes handicapées ou malades, des vieillards, des nécessiteux et des vétérans dans le besoin.

Les jeunes du Corps de cadets local se chargeront de la vente de coquelicots, aux points de vente habituels durant toute la campagne. Il y aura également des boîtes de sollicitation à différents endroits dans la ville. L'horaire des cérémonies du 10 novembre sera le suivant:

- Messe à 10 h à l'église Saint-Edmond;
- Cérémonie du jour du Souvenir au parc Chartier à 11 h.

Venez honorer avec nous la mémoire de toutes ces personnes dévouées.

MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

En raison d'un désistement de la part d'un candidat au siège numéro 1, la Municipalité de Stanstead-Est informe ses citoyens que tous les candidats encore en lice sont élus par acclamation et qu'il n'y aura pas de scrutin le 3 novembre prochain. Le nouveau conseil est constitué des élus suivants :

GILBERT FERLAND

maire

ANDRÉ GAULIN

conseiller au siège numéro 1

MATHIEU LALIBERTÉ

conseiller au siège numéro 2

ROCK SIMARD

conseiller au siège numéro 3

JEAN-MARIE LEFEBVRE

conseiller au siège numéro 4

MARC-OLIVIER ROBERGE

conseiller au siège numéro 5

WILLIAM CARBONNEAU

conseiller au siège numéro 6

Programme RénoVillage

ENCORE 55 000 \$ DISPONIBLES POUR DES RÉSIDENCES DE LA MRC DE COATICOOK

Depuis 15 ans, le programme RénoVillage existe sur le territoire de la MRC de Coaticook. Ce programme vise à aider financièrement les propriétaires à revenu faible ou modeste en milieu rural à effectuer les réparations essentielles à leur résidence principale. L'aide accordée peut atteindre 90 % des coûts des travaux admissibles, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Pour vérifier si vous pouvez être admissible, voici les principaux critères:

- · Votre maison, excluant le terrain, est évaluée à 90 000 \$ ou moins d'après votre avis d'imposition de 2013 (valeur uniformisée);
- · Votre revenu familial est peu élevé (le seuil varie selon la taille du ménage et la localité);
- · Vous êtes propriétaire-occupant d'une maison unifamiliale (ou duplex);
- · Vous n'avez jamais bénéficié du programme RénoVillage;
- Les travaux requis sont d'au moins 2 000 \$ et visent à corriger l'un ou plusieurs des aspects suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité incendie.

Le coût des travaux admissibles est le coût le plus bas entre celui qui est soumis ou facturé par l'entrepreneur retenu et celui qui est établi à partir d'une liste de prix en vigueur durant le programme.

Si vous remplissez les conditions mentionnées ci-dessus, nous vous invitons à contacter M. Pierre Laliberté par téléphone au 819-346-3772 ou par courriel à l'adresse pierre.lalibert6@videotron.ca.







FAMILLES & AÎNÉS

LA MAYZ DE COATICOOK, au service des jeunes depuis 30 ans!

CHRONIQUE JEUNESSE

Par Josianne Groleau le sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au CJE de la MRC de Coaticook

La maison des jeunes est une association de jeunes et d'adultes qui s'est donné la mission de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes inspirants, pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

Aidés des animateurs, les jeunes organisent des activités à leur image et y participent. Par exemple, dans les dernières années ils ont organisé des soirées meurtre et mystère, des activités-bénéfices, des randonnées à ski, des séjours en camping, des sorties au Carnaval de Québec et à la cabane à sucre, le Show de La Mayz, le voyage culturel au Pérou, ainsi que plusieurs autres activités.

Un peu d'histoire

La Mayz est née le 25 mai 1983 du désir des jeunes d'avoir un lieu où les adolescents de 12 à 17 ans puissent se rassembler en toute sécurité. Un minitéléthon ainsi que des appels de subventions et d'autres dons ont permis d'amasser les fonds nécessaires au fonctionnement de l'organisme.

En 1989, après de nombreux déménagements, un groupe de jeunes et d'adultes soutenu par le Club Lions de Coaticook a construit un bâtiment sur un terrain prêté par la Ville de Coaticook dans le parc Laurence. Ce bâtiment est aujourd'hui la Maison des jeunes de Coaticook.

En mai 2001, la MDI a entrepris des démarches auprès de la Ville pour la création d'un « skatepark ». En septembre, les jeunes ont participé à l'inauguration de la nouvelle structure au parc Laurence.

Plus récemment, en 2011, la Ville de Coaticook a cédé le local voisin de la Mayz à l'organisme. Des montants d'argent ont permis d'y aménager le local TechnoArtistique consacré à la musique et aux arts.

Heures d'ouverture

Si tu as entre 12 et 17 ans, que tu vis dans la MRC de Coaticook et que tu cherches un endroit où passer du bon temps avec des jeunes de ton âge, les animateurs de la Maison des jeunes sont là pour t'accueillir du lundi au jeudi de 18 h à 21 h et le vendredi de 18 h

* La Maison des jeunes se mobilise : elle participe activement à la campagne de sensibilisation pour le rehaussement du financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et prendra part au grand rassemblement du 24 octobre à Québec.

Commission scolaire des Hauts-Cantons

CHRONIQUE ÉDUCATION

Par Marie-Claude David Conseillère en communication de la CSHC

L'Info rentrée, distribué aux parents des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, est votre tout nouvel outil de référence pour tout savoir sur les services offerts par votre commission scolaire, dans ses écoles et ses centres de formation.

L'Info rentrée vous renseigne sur :

- Le calendrier scolaire
- Les périodes de remise de **bulletin**
- Le **transport** scolaire
- La liste des médias à consulter pour connaître les établissements fermés en cas de force majeure ou de tempête
- Le programme d'animation Passe-Partout pour les enfants qui fréquenteront la maternelle l'année suivante
- Les numéros des écoles et des services de garde
- Les parcours de formation au secondaire
- · La formation générale aux adultes communément appelée Éducation des adultes
- La formation professionnelle et ses diplômes d'études professionnelles (DEP)
- · Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement pour des conseils d'orientation (SARCA)
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école
- L'assurance écolier, qui couvre tous les élèves de la commission scolaire, et les détails de son régime
- Le traitement des **plaintes** : la démarche pour en arriver à une solution satisfaisante
- · L'implication d'un parent à l'école avec l'organisme de participation des parents (OPP), le conseil d'établissement, l'assemblée générale annuelle des parents, le comité de parents, les commissaires-parents.

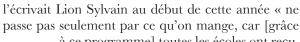
L'Info rentrée, ça vaut la peine de le garder et de le consulter pour bien s'informer! Vous trouverez l'Info rentrée sur la page d'accueil du site de la CSHC et bien plus encore au www.cshc.qc.ca.

ARRÊT D'UN INSTANT... pour l'avenir d'un enfant!

C'est sous un ciel plutôt clément (contrairement à certaines années où nous avons dû grelotter par un gros

froid ou sous une pluie battante) qu'on a vu 27 membres Lions, assistés de jeunes du Corps de cadets de Coaticook, tenir leurs « postes de péage le 6 octobre dernier. Cette activité annuelle, qui remonte à 1976, avait encore cette année l'objectif d'amasser une partie des fonds nécessaires pour administrer le programme Nourrir l'avenir d'un enfant.

Composé notamment des Lions Sylvain Madore et Marcel Giguère, Nourrir l'avenir d'un enfant est un comité qui, comme



à ce programme] toutes les écoles ont reçu, au prorata du nombre d'élèves, des livres pédagogiques, des dictionnaires ou autre matériel demandé et ciblé par le comité des professeurs ».

Cette fois-ci, un joli montant net de 6 638 \$ a été amassé. Les coprésidents de cet important comité, Lion Jean-Yves Caron et Lion Sylvain Lemieux, désirent remercier de tout cœur la population de Coaticook et des environs pour sa grande générosité.





GE AUPRÈS DES CITOYENS DE LA MRC DE COATICOOK

Comment trouvez-vous l'information dont vous avez besoin? Que ce soit pour obtenir des services municipaux, connaître les heures d'ouverture des commerces, recevoir de l'aide à domicile, consulter les activités offertes dans la région ou tout autre renseignement susceptible de vous être utile ou de simplement vous intéresser, la MRC de Coaticook veut connaître vos besoins. Ce sondage ne prendra que quelques minutes de votre temps et nous sera très utile pour mieux comprendre comment nos citoyens communiquent avec leur milieu, ce qu'ils recherchent et les principaux problèmes qu'ils rencontrent lorsqu'ils cherchent une information. À noter que le sondage peut être rempli en ligne en cliquant sur le lien affiché sur la page d'accueil de la MRC à www.mrcdecoaticook.qc.ca. Merci de nous aider à vous aider!

1. QUELS MOYENS DE COMMUNICATION UTILISEZ-VOUS POUR TROUVER L'INFORMATION CONCERNANT...

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent à votre situation.

	Téléphone	Internet	Poste	En personne	Médias (télévision, journaux, Publisac)	Radio coopérative CIGN FM	Médias sociaux	Téléphone intelligent	Avec l'aide d'une autre personne
Les services de votre municipalité (permis de construction, bac de récupération, etc.)									
Les services gouvernementaux (provinciaux et fédéraux)									
Les services communautaires (dépannage alimentaire, cuisines collectives, soutien à domicile, etc.)									
Les services de santé (CLSC, Clinique familiale, pharmacie, soins spécialisés, etc.)									
Le transport (autobus, taxi, covoiturage, etc.)									
Les ressources pour les personnes aînées									
Le soutien aux familles (Bassinette et layette, Table 0-5 ans, cours prénataux, etc.)									
Les activités culturelles offertes en région									
Les activités sportives offertes en région									
L'offre de nos commerçants (disponibilité des produits, heures d'ouverture, promotions, etc.)									
Les emplois offerts en région									
Les cours et ateliers offerts en région (cuisine, artisanat, danse, peinture, musique, etc.)									
L'information touristique									
Les organismes de la région									
Les centres de récupération (Ressourcerie, comptoir familial, dépôt de peinture ou de piles usagées, etc.)									
L'aide juridique									
Les nouvelles et l'actualité									

2. QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS ÉPROUVEZ LORSQUE VOUS CHERCHEZ UNE INFORMATION?

- Savoir où trouver l'information, je ne sais pas où chercher ou par où commencer.
- Trouver le bon numéro de téléphone pour des services provinciaux ou fédéraux (pages bleues du bottin).
- Trouver le numéro de téléphone d'un commerce ou d'un organisme (nom mal répertorié).
- ☐ Pouvoir parler avec une personne et non à une boîte vocale.
- J'ai un ordinateur, mais je ne sais pas comment me servir d'Internet pour trouver de l'information ou bien l'information sur la région est éparpillée dans de nombreux sites Internet et il est difficile de s'y retrouver.
- ☐ Je ne comprends pas l'information (instructions compliquées, formulaire à remplir, information en anglais seulement, etc.).
- ☐ J'ai peur de déranger lorsque j'ai une question.
- Je manque de temps pour chercher l'information.
- ☐ Je manque d'organisation pour conserver l'information lorsque je la reçois et elle se perd (ex. : calendrier de collecte des déchets, liste de numéros importants, spectacles annoncés en région, etc.).

Autre difficulté : _	

3. À PROPOS DE VOUS

- ☐ Homme ☐ Femme
- À quel groupe d'âge appartenez-vous?
- ☐ 15-24 ans ☐ 25-34 ans
 - 45-54 ans □ 55-64 ans
- Dans quelle municipalité demeurez-vous?
- ☐ Barnston-Ouest ☐ Coaticook
 - Dixville Sainte-Edwidge-de-Clifton
 - Saint-Herménégilde Saint-Venant-de-Paquette
 - ☐ Stanstead-Est

East Hereford

☐ 35-44 ans

65-74 ans

- Saint-Malo Waterville

☐ 75 ans et plus

☐ Compton

Martinville

4. AVEZ-VOUS DES COMMENTAIRES OU DES SUGGESTIONS?

Quatre façons de nous faire parvenir votre sondage

avant le vendredi 8 novembre :

- 1. Par la poste à : MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook (Québec) J1A 2R3
- 2. En déposant le sondage directement à votre bureau municipal ou au bureau de la MRC de Coaticook.
- 3. Par télécopieur au 819-849-4320.
- 4. Par Internet en remplissant le sondage en ligne via la page d'accueil de la MRC de Coaticook à <u>www.mrcdecoaticook.qc.ca</u>.



Fête régionale de la famille 2013

La MRC de Coaticook vous invite en grand nombre à venir célébrer l'édition 2013 de la Fête régionale de la famille!

LE DIMANCHE 8 décembre 2013 À LA POLYVALENTE LA **FRONTALIÈRE**

Cadeaux, jeux gonflables, ballons, maquillage et bricolage. Père et mère Noël seront de la partie!

Tirage des prix famille totalisant 15 000 \$ en argent!

* un lieu sera aménagé pour allaiter et changer les tout-petits *

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Début de la fête : jeux gonflables, animation, père Noël, etc.

14 h 15 Tirage des prix famille (inscription obligatoire) Tirage des prix de présence

16 h Fin de la fête

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec la MRC de Coaticook au 819-849-9166.



La période d'inscription POUR LES TIRAGES DES PRIX FAMILLE EST COMMENCÉE!

La 23^e édition de la Fête régionale de la famille aura lieu cette année le dimanche 8 décembre 2013 à la polyvalente La Frontalière en après-midi. Comme chaque année, il est nécessaire de vous inscrire auprès de votre municipalité afin de participer au tirage des prix famille qui totalisent 15 000 \$ en argent!

Voici la description des différents prix qui seront tirés lors de la fête, ainsi que le formulaire d'inscription que vous devez remplir. Le formulaire dûment rempli doit être remis à votre municipalité avant le mercredi 20 novembre 2013, à 16 h. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez directement avec votre municipalité ou avec la MRC de Coaticook au 819-849-9166.

DESCRIPTION DES PRIX PAR CATÉGORIE

Catégorie	Prix	Quantité	Total	Conditions particulières
Nouveau-né	Montant de 1 000 \$/nouveau-né 750 \$ en cas d'absence lors du tirage	6	6 000 \$	Enfant né depuis le 17 novembre 2012 et avant le 16 novembre 2013.
Naissance multiple	Montant de 1 000 \$/nouveau-né 750 \$ en cas d'absence lors du tirage	1	1 000 \$	Enfants nés depuis le 17 novembre 2012 et avant le 16 novembre 2013. S'il n'y a aucune naissance multiple, ce prix de 1 000 \$ sera dévolu aux nouveau-nés, portant le total à sept prix.
Famille nombreuse	Montant de 1 000 \$/famille 3 enfants : 3 prix 4 enfants : 1 prix 5 enfants : 1 prix 750 \$ en cas d'absence lors du tirage	5	5 000 \$	Avoir 3 enfants et plus de 0 à 17 ans inclusivement. Chaque enfant devait avoir moins de 18 ans en date du 30 septembre 2013.
Famille avec enfant(s) d'âge préscolaire	Montant modulé par famille 1 enfant 0-5 ans : 1 X 300 \$ 2 enfants 0-5 ans : 2 X 500 \$ 3 enfants 0-5 ans : 2 X 850 \$ Prix réduits à 225 \$, 375 \$ et 650 \$ en cas d'absence lors du tirage	5	3 000 \$	Avoir 1 enfant ou plus entre 0 et 5 ans. L'enfant devait avoir moins de 5 ans au 30 septembre 2013.

TOTAL: 17 gagnants et jusqu'à 15 000 \$ en prix

CONDITIONS GÉNÉRALES:

S'enregistrer auprès de la municipalité à l'aide du formulaire d'inscription et fournir la preuve de naissance pour chaque enfant. L'argent non remis en raison d'absences sera tiré parmi les personnes présentes par tranches de 250 \$. Toute famille ou personne gagnante doit obligatoirement résider sur le territoire de la MRC de Coaticook. La Fête régionale de la famille pourra exiger une preuve de résidence. Il serait souhaitable que les montants gagnés soient dépensés auprès des marchands du territoire de la MRC de Coaticook, afin de favoriser l'achat local!

FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE 2013

Formulaire d'inscription

À REMETTRE À VOTRE MUNICIPALITÉ AVEC LES PREUVES DE NAISSANCE AU PLUS TARD LE 20 NOVEMBRE 2013.

Enfant(s)	Date de naissance
Nom, prénom	AAAA/MM/JJ
Nom, prénom	AAAA/MM/JJ
Nom, prénom	AAAA/MM/JJ
Nom, prénom	AAAA/MM/JJ
Nom, prénom	AAAA/MM/JJ
Nom, prénom	AAAA/MM/JJ

Mère	Père						
Nom, prénom	Nom, prénom						
Adresse, rue							
Numéro de téléphone	Municipalité, code postal						

COCHEZ CHACUNE DES CATÉGORIES ADMISSIBLES :

_	-					
П	Fai	mille	avec	un	nouv	reau-né

- ☐ Famille avec enfant(s) d'âge préscolaire
- ☐ Famille nombreuse

NOTES IMPORTANTES

- Un seul formulaire par famille.
- Il est possible de s'informer des conditions d'admissibilité auprès des municipalités locales ainsi qu'à la MRC de Coaticook.
- Les formulaires d'inscription qui ne sont pas acheminés à la MRC par le représentant municipal ne seront pas retenus.
- Les fac-similés sont acceptés.

Le coin des tout-petits

L'engagement communautaire des parents, une action qui fait des petits!

◆ CHRONIQUE 0-5 ANS

Par Marie Champagne Coordonnatrice de la Table 0-5 ans de la MRC de Coaticook

et Marie-Pier Lareau

Cet article s'adresse à toi, parent, qui as 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et pourquoi pas 8 enfants! Il sera question ce mois-ci de bénévolat et des conditions facilitantes pour susciter le goût de s'engager dans sa communauté.

Il y a différentes façons de voir le bénévolat. Tout dépend de nos expériences : certains pensent que le bénévolat est une action ponctuelle, d'autres un travail sans rémunération, ou tout simplement quelque chose que l'on fait lorsqu'on est à la retraite... Mais si ton bénévolat et ton implication représentent une valeur ajoutée et que tu peux faire évoluer les choses, aurais-tu davantage le goût de t'investir comme parent?

Donner le nom d'engagement communautaire au bénévolat prend pour nous tout son sens. L'engagement est l'occasion d'influencer le cours des choses, d'avoir un impact et de contribuer au mieux-être d'une famille, d'un quartier ou d'une communauté. L'engagement peut se vivre à travers une idée commune, un rêve entre citoyens ou un projet de groupe qui, à long terme, mènera à une amélioration ou une transformation souhaitée.

Nous te proposons certains principes pour faciliter et orienter ton degré d'implication et pour faire en sorte que ton expérience d'engagement communautaire soit intéressante:

- 1- Des services : par exemple, une halte-garderie peut être installée le temps d'une rencontre de comité ou une contribution financière peut être versée pour le gardiennage afin de faciliter la participation de parents au conseil municipal.
- 2- Un **type de bénévolat** qui convient à la personne : une expérience de bénévolat où le parent met à profit ses compétences personnelles rend l'engagement valorisant. Il est important de choisir un engagement où tes forces sont mises au service des autres.
- 3- Une approche où tout le monde gagne : tant l'organisation que le parent doivent ressortir gagnants de l'expérience. Il est important que les rencontres alimentent le sentiment d'appartenance au groupe.
- 4- Une approche où la personne est considérée comme importante : lorsque tu sens comme parent que tu as ta place au sein de l'activité, que tu exerces une influence par tes couleurs et que tu as le sentiment de faire un geste significatif aux yeux de l'autre, tu veux poursuivre et répéter l'expérience.

DEUX PARENTS TÉMOIGNENT DE LEUR ENGAGEMENT:

- « Je crois que nous choisissons nos causes à un certain moment et qu'ensuite, les occasions d'y prêter main-forte viennent à nous. Pour ma part, ç'a toujours été la cause des jeunes. Pour moi, la jeunesse, c'est notre précieux avenir auquel nous devons tous contribuer. » (Patricia, Compton)
- « Généralement, c'est moi qui ai tendance à m'impliquer dans des activités. Ma fille semble tenir un peu de moi. Ceci vient d'une valeur familiale qui m'a été transmise de mes parents. Notre but est de transmettre notre savoir dans l'optique d'en faire bénéficier les autres. De plus, cela permet de faire de fabuleuses rencontres. » (Martine, Compton)



Le coin des tout-petits



Le kiosque « Le coin des tout-petits », une expérience réussie!

CHRONIQUE 0-5 ANS Par Marie-Pier Lareau Membre du comité Voix des parents

Le comité Voix des parents de la Table 0-5 ans a été actif cet été en tenant des kiosques à plusieurs endroits : fêtes de village, grande vente sur les rues principales de Coaticook et autres festivités plus largement connues. Par cette action, nous répondions aux nombreuses demandes des parents d'enfants en bas âge d'avoir des jeux et des commodités plus adaptés à leurs besoins.

L'idée originale est venue de la consultation publique menée auprès des parents en 2012 par le comité Voix des parents, dont les membres ont ensuite déployé le concept au printemps. Les mamans accompagnées de leur animatrice ont généreusement offert de leur temps afin de sensibiliser les organisateurs aux toutpetits réflexes! Elles se sont dit : « qui de mieux pour faire la promotion du kiosque "Le coin des toutpetits" que nous, les parents qui en ont besoin! » D'ailleurs, de nombreuses familles de la MRC de Coaticook et des environs en ont bénéficié!

Un merci tout spécial aux papas et conjoints qui ont été conciliants afin de nous permettre de vivre ces expériences et qui ont cru en notre détermination!

Merci à nos partenaires de la Table 0-5 ans de nous avoir aidés à concrétiser notre projet!

Merci à la réponse positive des organisateurs et de leur chaleureux accueil!

Merci aux familles qui ont utilisé nos aménagements!

Merci pour vos commentaires constructifs qui nous ont permis d'améliorer le kiosque d'évènement en évènement!

Il semble que notre engagement envers les tout-petits est aussi important pour nous que pour vous!

En unissant nos idées et nos forces, nous en sommes arrivés à un beau projet. Bravo à tous!





SÉCURITÉ PUBLIQUE





CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE Par Frédérick Pelletier Directeur intérimaire Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Parents et enfants sont invités à la prudence le soir de l'Halloween

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important d'être bien visible, car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Il est donc recommandé de choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes, et de traîner avec soi une lampe de poche. Le costume ne doit pas être trop long, pour éviter de trébucher. Enfin, privilégier le maquillage plutôt que le port d'un masque permet également de mieux voir et mieux entendre ce qui se passe autour.

Lors de cette soirée, les enfants devraient toujours :

- Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents;
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur;
- Refuser d'entrer dans la maison d'un inconnu;
- Refuser de suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied;

- Traverser les rues aux intersections;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois;
- Faire inspecter les bonbons par les parents avant de les consommer.

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Pour obtenir plus de renseignements sur la sécurité le soir de l'Halloween, la Sûreté du Québec invite les enfants à visiter le site www.halloween.saaq.gouv.qc.ca, conçu par la Société de l'assurance automobile du Québec.

En Estrie Notre engagement, votre sécurité!

Prévention incendie à l'Halloween

CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau Technicien en prévention incendie de la MRC de Coaticook



Cela peut paraître étonnant, mais l'Halloween est l'un des moments de l'année affichant le plus haut taux d'incendie signalé au Québec. Avec cette fête qui approche à grands pas, l'occasion est donc idéale pour vous donner quelques conseils de prévention

incendie pour célébrer l'Halloween en toute sécurité. Que ce soit à la maison ou encore dans les bâtiments commerciaux, la vigilance est de mise.

- À l'intérieur comme à l'extérieur, remplacez les lumières décoratives qui sont fissurées ou dont les fils sont effilochés; elles ne sont pas conformes et présentent un risque d'incendie.
- Optez pour des bougies à piles pour illuminer vos décorations (ex. : citrouilles) et non pour des chandelles (selon les données compilées pour Prévention des incendies du Canada, les chandelles représentent l'une des plus importantes causes d'incendies résidentiels).
- Évitez de surcharger les prises électriques; utilisez plutôt des barres multiprises munies d'un disjoncteur.
- Utilisez des rallonges électriques à haute puissance (gros calibre) pour les décorations telles que les machines à brouillard et les grosses installations animées de façon électronique. Les rallonges électriques sont souvent la cause d'incendies.

Elles ne sont pas conçues pour alimenter des installations permanentes, mais pour combler un besoin temporaire.

- · Lorsque vous installez des lumières décoratives et d'autres accessoires électriques, assurez-vous qu'ils sont certifiés par un organisme reconnu comme l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou les Laboratoires des assureurs du Canada
- Évitez d'utiliser des bottes de foin en guise de présentoir à l'extérieur des bâtiments. Si vous en utilisez, gardez-les très loin des vitres en façade (minimum 3 mètres), des échangeurs d'air et des saillies près des voitures.
- Assurez-vous que les enfants connaissent le numéro 9-1-1 pour signaler une urgence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

URBANISME

Les vidanges tous les deux ans!

CHRONIQUE URBANISME

Par Dominick Faucher Directeur du service d'aménagement de la MRC de Coaticook

Vous ne le saviez pas encore? Les vidanges se font tous les deux ans depuis 1981. Bien entendu, je parle de la vidange des fosses septiques des propriétés qui ne sont pas reliées aux réseaux d'égouts (on les appelle aussi les résidences isolées). Que la fosse soit « pleine » ou non, que vous ayez une petite ou une grosse famille, la vidange des fosses septiques est prévue tous les deux ans pour les résidences permanentes et tous les quatre ans pour les résidences saisonnières. De toute façon, c'est tout à votre avantage d'éviter que

les tuyaux de votre champ d'épuration se colmatent. Seule exception à la règle : si la municipalité s'occupe ellemême de la vidange et qu'elle mesure les boues (niveau de solide dans le fond de la fosse septique). Je réponds tout de suite à votre question : aucune municipalité de la MRC ne s'occupe de la vidange pour l'instant. Il s'agit donc de votre responsabilité.

Comme propriétaire d'installation septique, vous avez également plusieurs autres responsabilités. Notamment, vous devez garder le champ

d'épuration libre de circulation, libre de bâtiments et libre d'arbres et d'arbustes. Un non-respect d'une de ces normes pourrait vous occasionner plusieurs ennuis comme des sanctions municipales, mais aussi financières parce que chacun de ces manquements



réduira la durée de vie de votre champ d'épuration.

Finalement, si une chose est importante à retenir dans cet article, c'est qu'en cas de doute, il vous faut contacter l'inspecteur en bâtiment et environnement de votre municipalité. C'est lui, le professionnel qui vous informera des procédures pour modifier ou refaire votre champ d'épuration. Les municipalités ont l'obligation de faire respecter le règlement provincial qui régit les installations septiques. Et vous, de votre côté, avez l'obligation

d'éviter toute contamination directe ou indirecte de l'environnement. De cette manière, nous serons en mesure de préserver la qualité de nos eaux de surface et souterraine tout en évitant une tonne de désagréments.

Une saine gestion des fossés **POUR UNE SAINE GESTION DES FONDS PUBLICS**

Saviez-vous que la MRC dénombre environ 841 km de routes municipales avec des résidences permanentes? Si on multiplie ce chiffre par deux (soit deux fossés par chemin), on obtient la longueur totale de fossés qui doivent être entretenus par les municipalités de la MRC, donc plus de 1 600 km.

Les municipalités dépensent une immense part de leur budget en voirie. Elles doivent aussi prévoir une gestion des fossés très importante étant donné le caractère rural de la MRC de Coaticook, qui possède peu de chemins avec puisards. Depuis quelques années, plusieurs nouvelles techniques ont été développées afin de diminuer l'impact financier et environnemental de la gestion des fossés traditionnelle. Si elle les met en pratique, une municipalité peut épargner plus de 50 % des coûts! C'est pourquoi, le 8 octobre dernier, les municipalités ont décidé de former les employés sur ces techniques.

En effet, il y a quelques jours, les inspecteurs municipaux de la grande majorité des municipalités de la MRC de Coaticook se sont réunis à Waterville (au coin des chemins Nichol et Flanders) pour une formation sur le terrain organisée par la MRC et présentée par le RAPPEL. C'est ce même organisme qui a élaboré, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec (MTQ), la méthode du « tiers inférieur ». Cette technique a d'ailleurs été intégrée en 2002 aux normes provinciales du MTQ, Le principe est simple : creuser uniquement le fond du fossé (1/3), et laisser en végétation le reste (2/3). Car la plus grande amie du fossé, c'est la végétation qui stabilise le sol par ses racines et qui réduit la vitesse d'écoulement de l'eau.

En l'espace de quelques heures lors de la formation, les inspecteurs ont eu la chance de pratiquer huit des dix techniques du RAPPEL:

- · tiers inférieur;
- ensemencement et paillis;
- ensemencement et matelas antiérosion;
- boudin de rétention;
- seuil de rétention;
- trappe à sédiments;
- enrochement;
- stabilisation des ponceaux.

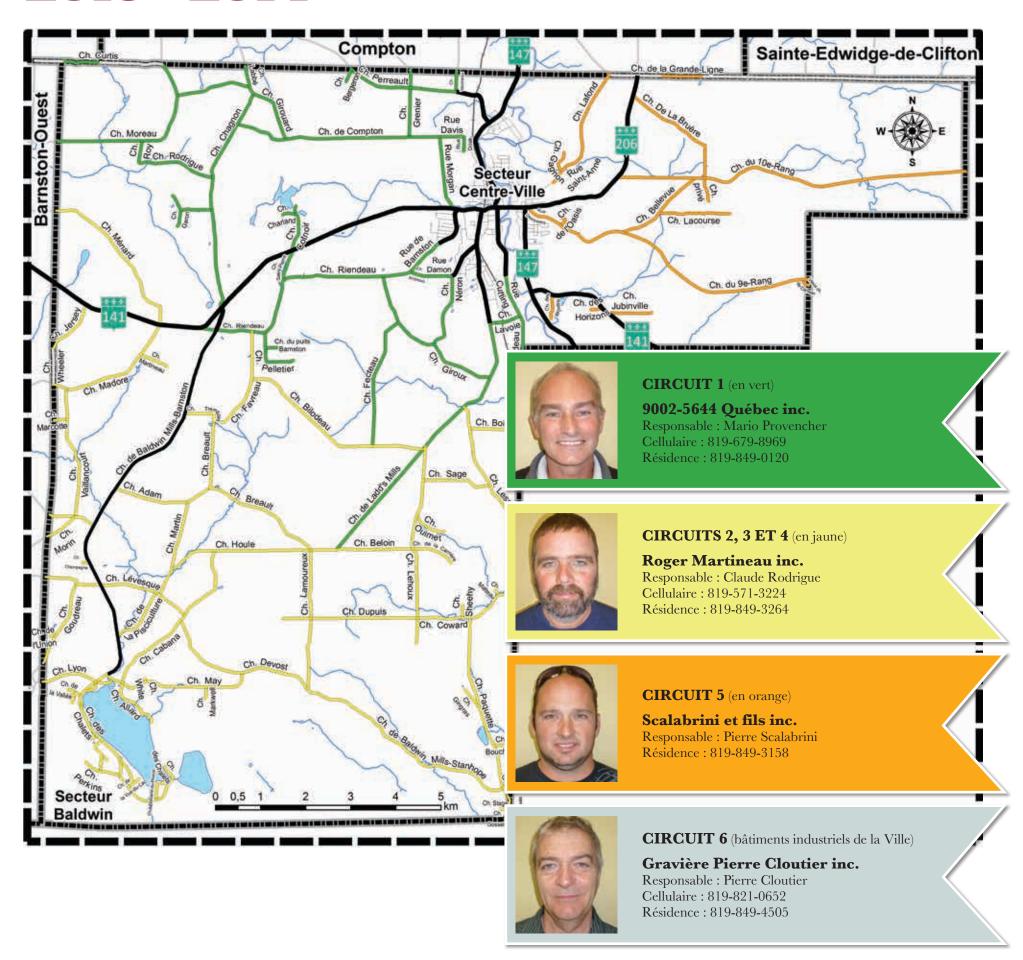
Le défi maintenant? S'assurer de passer de la théorie à la pratique!

Si vous voulez en savoir plus, je vous invite à consulter les dix fiches techniques sur le site Internet suivant : http://mrcbm.qc.ca/fr/eau_guide.php.





CARTE DE DÉNEIGEMENT RURAL 2013 - 2014





Stationnement de nuit interdit entre 23 heures et 7 heures du 15 novembre au 1er avril inclusivement

La Ville de Coaticook vous rappelle qu'il est défendu de stationner un véhicule sur un chemin public de la Ville pendant la période hivernale, soit du 15 novembre au 1er avril inclusivement, de 23 h à 7 h.

Étant conscients que certains locataires du centre-ville n'ont pas de stationnement privé alloué à leur logement, nous avons prévu un système de vignettes destinées à ces locataires. Il incombe donc aux propriétaires des immeubles ou à leurs locataires de se procurer ou de renouveler les vignettes permettant le stationnement de nuit dans certains espaces du centre-ville.

Le coût est de 25 \$ par vignette pour une saison. Vous pouvez vous en procurer une en vous présentant aux ateliers municipaux, au 77, avenue de la Gravière, pendant les heures d'ouverture.

En plus d'être passible d'une amende de 30 \$ plus les frais, le propriétaire ou le possesseur de tout véhicule stationné illégalement ou sans vignette pourra voir ce véhicule remorqué et remisé à ses frais.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous conformer à ce règlement municipal.

Merci de votre compréhension.

Donné à Coaticook, ce 7 octobre 2013.

La greffière, Geneviève Dupras



Quelques consignes concernant le déneigement

Information importante aux entrepreneurs en déneigement de propriétés commerciales, industrielles et locatives

Comme vous le savez, l'hiver sera bientôt à nos portes. La majorité d'entre vous a déjà conclu une entente avec un entrepreneur en déneigement ou le fera très prochainement. Afin d'éviter tout malentendu, la présente a pour but de vous mentionner certaines consignes à suivre concernant le déneigement.

Nous tenons à souligner que vous avez un grand rôle à jouer dans ce dossier tout comme nous, membres du personnel de la Ville de Coaticook. Donc, afin de mieux planifier votre déneigement et de vous préparer pour le prochain hiver, il est important de respecter les consignes suivantes.

1. Lors du déneigement de l'accès à leur propriété, certains résidents ou entrepreneurs déposent la neige sur l'emprise de la route, de la rue ou du trottoir à proximité. Pourtant, le règlement municipal stipule qu'il est interdit de déverser de la neige sur une voie ou un trottoir.

L'accumulation de neige sur l'emprise de rue occasionne différents problèmes, comme le rétrécissement de la rue et un manque de visibilité pour les différents usagers. De plus, elle peut également entraîner des problèmes de drainage en période de doux temps et à la fonte printanière.

Par ailleurs, lors du déblaiement de l'accès à leur propriété, certains résidents ou entrepreneurs transportent la neige de l'autre côté de la route ou de la rue ainsi que le long des accotements. Ces espaces se trouvent alors encombrés de neige, ce qui les empêche de jouer leur rôle d'espace sécuritaire pour les usagers de la route.

La neige qui reste sur la chaussée rend celle-ci glissante et dangereuse pour les usagers et nécessite du même coup l'utilisation coûteuse de fondants.

Dans les deux cas, ces résidents ou entrepreneurs sont passibles d'amendes, car ils contreviennent à l'article 3.5.11 des règlements municipaux de la Ville de Coaticook qui stipule : « Il est défendu à toute

personne de déposer, jeter ou permettre que soient déposées ou jetées de la neige et de la glace sur les places publiques municipales. »

Quiconque contrevient à cet article commet une infraction et un agent de la Sûreté du Québec peut alors lui donner une contravention.

- **2.** Vous devez faire attention aux infrastructures municipales telles que les bordures de trottoir, les bornes d'incendie, les panneaux de signalisation,
- 3. Il est important d'assurer une gestion environnementale du sel de voirie (déglaçage) afin de contrer l'usage abusif qui pourrait causer des rejets de sel dans la nature. Une gestion responsable implique, entre autres, l'entreposage adéquat, l'épandage efficace, une attention portée aux zones vulnérables comme les cours d'eau.
- **4.** Dans tous les cas, les entrepreneurs et les citoyens doivent respecter la propriété municipale et privée lors du déneigement.

Un banc de neige est plus qu'une masse inerte d'eau cristallisée. La neige souillée que vous accumulez peut avoir des effets néfastes. Pour les éviter, vous pouvez en tout temps transporter votre neige au site de neige usée de la Ville de Coaticook sur la rue Cutting. Le tout est à vos frais et vous devez d'abord prendre un arrangement en communiquant avec les ateliers municipaux au 819-849-6331.

En mai dernier, la Ville de Coaticook a adopté une politique de viabilité hivernale afin d'optimiser les opérations de déneigement et d'assurer une gestion structurée, rigoureuse et environnementale pour garantir aux citoyens un réseau routier sécuritaire.

Toutes les mesures citées ci-haut contribueront à l'efficacité du déneigement cet hiver. La municipalité, les entrepreneurs, les industries, les commerces et même les citoyens doivent adhérer à ces mesures de façon à ce que notre priorité soit la qualité de l'entretien hivernal.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration dans ce dossier et vous invitons à communiquer avec nous pour toute information complémentaire ou suggestion.

Jean Gagnon Chef de la division voirie

Les panneaux de signalisation ne sont pas des cibles

Est-ce que vous saviez que chaque année, les employés de la Ville de Coaticook remplacent entre 100 et 150 panneaux de signalisation? Effectivement, la Ville doit dépenser entre 5 000 \$ et 8 000 \$ pour procéder au remplacement de panneaux qui ont été volés ou vandalisés.

À la veille de l'ouverture de la saison de la chasse, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de faire usage d'une arme à feu, d'une arme à air comprimé, d'un arc ou d'une arbalète à moins de trois cents (300) mètres de tout bâtiment, édifice ou maison. Il n'est donc pas permis de pratiquer le tir à l'arme à feu sur les panneaux de signalisation. Cette activité est très dangereuse. D'une part, il existe un grand risque qu'une balle perdue aille frapper un passant, un cycliste, une automobile, etc. Par ailleurs, personne ne peut prévoir la trajectoire qu'empruntera une balle après avoir heurté un panneau.

Évitez cette pratique à tout prix pour la sécurité de tous.



Suivi de la *Politique familiale* et des aînés de la Ville de Coaticook

Le comité de suivi des actions pour la famille et les aînés s'est réuni à quelques reprises déjà pour cerner les différentes actions issues de la Politique familiale et des aînés, adoptée ce printemps.

La Politique familiale et des aînés de la Ville de Coaticook définit 54 actions qui déterminent les orientations et les interventions municipales ayant un impact direct ou indirect sur les familles et les aînés. L'échéancier de réalisation de ces actions s'échelonne sur trois ans, soit 2013, 2014 et 2015.

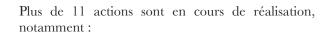
Sur les 43 objectifs pour 2013 seulement, 18 sont réalisés. Nous pensons ici à :

- Remise de chèques-cadeaux de Rues Principales à la naissance d'un enfant;
- Participation à la fête régionale de la famille de la MRC;
- Octroi d'une subvention pour l'achat de couches de coton;
- Remise d'un chèque-cadeau lors de la construction ou l'achat d'une première maison pour chaque enfant de moins de 18 ans de la famille;
- Bonification de la politique d'accès à la propriété en favorisant la construction de logements destinés à la famille;
- Programme d'accueil visant à faire connaître aux nouvelles familles les services et les ressources de la Ville;
- Participation avec les partenaires à la diffusion des emplois disponibles;
- Soutien des partenaires dans leurs démarches visant à attirer de nouveaux employeurs sur le territoire de la Ville;
- Maintien du programme de diversification commerciale de Coaticook;
- Collaboration avec les autres paliers de gouvernement pour la promotion et le développement de tous les services aux citoyens;
- Investissement de 50 000 \$ annuellement dans la réfection des parcs de la Ville;
- Mise en œuvre d'une politique de soutien aux organismes;
- Organisation du Happening d'inscription;
- Réservation de 120 heures annuellement à l'aréna pour le patin et le hockey libre;
- Rabais de 2 \$ sur les glissades sur tube au Parc de la Gorge aux étudiants de moins de 17 ans (en partenariat avec la Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie);
- Accès gratuit aux services de la bibliothèque municipale;
- Remboursement de 25 % des coûts d'inscription des enfants de familles de deux enfants aux activités sportives, culturelles et de loisir, offertes en établissement par les organismes municipaux et paramunicipaux de Coaticook;
- Remboursement de 50 % des coûts d'inscription des enfants de familles de trois enfants et plus aux activités sportives, culturelles et de loisir, offertes en établissement par les organismes municipaux et paramunicipaux de Coaticook;
- Promotion du bénévolat et participation à une activité de reconnaissance des bénévoles.

Certains objectifs ont une incidence financière, alors que d'autres impliquent des actions à mener, des politiques à peaufiner ou une présence à différentes tables de concertation en vue de favoriser la famille et les aînés.

Besoin de compost?

La population est invitée à aller chercher du compost sur la rue Ernest-Lafaille, près de l'entreprise Léon Jacques & fils.



- Disposer d'un parc de logements variés;
- Identifier clairement les passages piétonniers;
- Avoir des patrouilleurs bénévoles sur la piste cyclable;
- Offrir des infrastructures sécuritaires à la population;
- Informer les employés municipaux, les élus et les citoyens des aménagements favorisant de saines habitudes de vie;
- Assurer la mise aux normes des équipements;
- Identifier et promouvoir l'ensemble des ressources disponibles pour les familles nombreuses et les aînés;
- Cerner les besoins des familles et des aînés;
- Enrichir l'offre d'activités en fonction des besoins exprimés par les familles et les aînés;
- Concevoir et mettre en œuvre des outils de communication répondant aux besoins d'information des citoyens et visant spécifiquement les familles et les aînés;
- Maintenir le leadership de la Ville dans l'aménagement de logements sociaux et communautaires.

Parmi les 14 actions qui restent à réaliser, celles qui monopoliseront notre attention seront :

- Améliorer l'aménagement et la sécurité des corridors scolaires;
- Prévoir des aménagements favorisant les déplacements actifs des citoyens;
- Planifier le développement des parcs et plateaux sportifs en accordant la priorité aux familles et aînés;
- Se doter d'une politique d'accessibilité universelle aux équipements et aux espaces publics et veiller à sa mise en œuvre;
- Instaurer une règle de cession de 10 % des terrains à des fins de parcs auprès des promoteurs d'ensembles résidentiels;
- Inviter les organismes et associations à adapter leurs horaires aux réalités des familles et des aînés;
- Soutenir les promoteurs privés ou communautaires lors de l'implantation de projets immobiliers destinés aux familles nombreuses;
- Maintenir la promotion du bénévolat dans le bulletin municipal *Le Crieur public*.

Il y a donc beaucoup de travail à faire pour atteindre ces objectifs, mais la tâche est réalisable!

Le comité de suivi des actions pour la famille et les aînés de la Ville de Coaticook est composé des personnes suivantes : Sylvain Véronneau, Micheline Michaud, Martial Gaudreau, Nancy Huard et moi-même.

Bruno Bélisle

Coordonnateur du comité de suivi des actions pour la famille et les aînés

Ville de Coaticook



Test annuel de la sirène d'urgence de la Ville

Le 10 novembre prochain aura lieu le test annuel de la sirène d'urgence installée à l'hôtel de ville. Ce test sera intégré aux cérémonies du Souvenir. À 10 h 45 précises, la sirène se fera entendre pendant une trentaine de secondes. En plus de rassurer la population et les autorités sur son bon fonctionnement, la sirène invitera la communauté d'une manière officielle et solennelle à prendre part aux cérémonies du Souvenir au parc Chartier.



Le 4 octobre dernier, le conseil municipal de la Ville de Coaticook a été élu par acclamation. Puisque les dossiers n'ont pas été distribués, il n'y aura pas de section « La causerie des conseillers » au mois d'octobre. Cette section sera de retour dans Le Crieur public qui paraîtra le 27 novembre prochain.

AVIS PUBLIC DES RÉSULTATS

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Coaticook par la présidente d'élection, madame Geneviève Dupras, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés:

Poste	Numéro de poste	Nom de la personne proclamée élue	Mode d'élection
Maire		Bertrand Lamoureux	Élu par acclamation
Conseiller	1	Luc Marcoux	Élu par acclamation
Conseillère	2	Sylviane Ferland	Élue par acclamation
Conseillère	3	Guylaine Blouin	Élue par acclamation
Conseiller	4	Raynald Drolet	Élu par acclamation
Conseiller	5	Simon Madore	Élu par acclamation
Conseiller	6	François Lévesque	Élu par acclamation

Geneviève Dupras, présidente d'élection Ville de Coaticook



Accent chaussures

Les Soirées Promo

En octobre : les jeudis et vendredis soirs, tous les articles sont à 25 % de rabais

Rabais de 25 à 50 %

Le vendredi 25 octobre, spécial pour les enfants. À partir de 16 h, rabais de 25 à 50 % sur toute la marchandise pour enfants. Ballons, tatouages, tirages et un petit goûter seront de la partie. 85, rue Child - 819-849-0885

Boutique Jackie 25 % de rabais

Obtenez 25 % de rabais sur un haut à prix régulier à l'achat de nos jeans ou pantalons Simon Chang. Ne peut être accompagné d'aucune autre promotion. 39, rue Child - 819-849-9626

Gaétane Fleuriste 10 % de rabais

Obtenez 10 % de rabais sur nos plantes en magasin sur achat de 50 \$ et plus. **51, rue Child - 819-849-2118**

Salon Jean-Claude Rabais enfants

2 \$ de rabais sur les coupes de cheveux pour enfants les jeudis et vendredis du mois d'octobre. 23, rue Child - 819-849-4533

Cordonnerie Daniel Cirage GRATUIT

À la pose de semelles et talons antidérapants sur bottes d'hiver. Mardi et mercredi : 9 h à 17 h - Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h - Samedi : 9 h à 12 h - Dimanche et lundi : fermé 64, rue Child - 819-849-4177

Courez la chance de GAGNER

en bons d'achats Rues Principales

Coupons d'inscription disponibles chez les marchands participants de la rue Child

DT Bistro sur Child Poinçonne ton lunch

À l'achat d'un repas midi (11 h à 14 h) obtenez un poinçon. Cumulez 10 poinçons pour recevoir un chèque-cadeau de 25 \$.

On yous donne notre 15 %

De 17 h à la fermeture, 15 % de rabais sur articles sélectionnés (items sujets à changement sans préavis) 91, rue Child - 819-849-9007

Créations Rosy

Montreal style. Sur commande seulement. Appelez-nous avant midi pour les avoir frais le lendemain. 66, rue Child - 819-572-8155

10 % à 50 % de rabais

En octobre : de 10 % à 50 % de rabais sur un grand choix de bijoux sélectionnés. Aussi, Ateliers pour enfants les samedis 10 h, au coût de 10 \$ par personne matériel inclus!

Pour info: 107, rue Child - 819-804-0841

Boutique Bout'choux

Maquillage gratuit pour les enfants tous les vendredis d'octobre de 9 h à 16 h Les lundis et mardis, on paie les taxes! Les lundis et mardis d'octobre, nous payons les taxes. **Promotion ACTION DE GRÂCES**

O'Bagels Café 1 \$ de rabais sur nos

nouveaux bagels

1 \$ de rabais sur nos sacs de 6 bagels sans sucre et

Le vendredi 11 octobre, 20 % sur TOUT en magasin! 111, rue Child - 819-849-9946

Bijouterie Goldorock

Tirage de chèques-cadeaux Courez la chance de gagner un des trois chèques-cadeaux de 50 \$, 100 \$, 250 \$. Coupons d'inscription sur place, **aucun achat requis**, 18 ans et plus. Tirage le 15 novembre 2013 à 13 h.

137, rue Child - 819-849-2222

Double Pizza Mike

Spéciaux pizza 2 pointes pepperoni fromage et liqueur pour 4,35 \$ + taxes (au comptoir seulement).

Du lundi au mercredi : pizza large pepperoni et fromage pour 11,99 \$ + taxes

Trio pita gyros 7,99\$ Trio pita gyros avec frites et liqueur pour 7,99 \$ + taxes
7, rue Child - 819-849-4422

Les commerces de la rue Child sont accessibles facilement et en tout temps durant les travaux de revitalisation.

Fidèle à mon centre-ville est une initiative de la Ville de Coaticook et de Rues Principales Coaticook









RÈGLEMENT Nº 17-7

Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 septembre 2013, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement nº 17-7 relativement à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC de Coaticook;
- le 1^{er} octobre 2013, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- le règlement a pour objet de régir les matières relativement à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC de Coaticook;
- l'original du règlement nº 17-7 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 23 octobre 2013.

La greffière, Geneviève Dupras

CANADA

COUR MUNICIPALE DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

Nº: 13-90039-1

VILLE DE COATICOOK,

demanderesse

SÉBASTIEN DUMONT,

de résidence et domicile inconnus. défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Sébastien Dumont, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec,

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 23 octobre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy Juge de la Cour municipale de Coaticook

Me Vincent Tanguay, avocat Ville de Coaticook 150, rue Child

Coaticook (Québec) J1A 2B3 Téléphone: 819-849-2721 Télécopieur: 819-849-9669



Sise au sud de Sherbrooke et comptant une population de près de 19 000 habitants, la MRC de Coaticook est à la recherche d'une personne dynamique pour assumer les fonctions de

DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE

Sous l'autorité du conseil de la MRC et en fonction des orientations et objectifs définis par celui-ci, de même qu'en conformité avec les lois en vigueur, la personne recherchée sera responsable de l'administration de la MRC de Coaticook.

<u>Plus particulièrement, la personne aura les responsabilités suivantes :</u>

- La planification, l'organisation, la direction et le contrôle des activités de la MRC;
- · La mise en application des décisions approuvées par le conseil;
- La gestion des ressources humaines de la MRC;
- Le respect des échéanciers de réalisation et de révision des planifications et des projets
- La gestion financière et budgétaire de la MRC;
- L'administration des mises en commun, ententes et conventions avec les ministères gouvernementaux, municipalités et organismes;
- Le maintien et le développement de relations harmonieuses avec les citoyens, municipalités, organismes et ministères.

Exigences

- Un diplôme universitaire pertinent : administration, urbanisme, etc.;
- Une expérience minimale de cinq ans dans un poste de direction comparable;
- Une solide connaissance de la structure d'une MRC, des lois applicables, des enjeux régionaux et du fonctionnement des structures partenaires en périphérie de la MRC;

Ou toute combinaison de formation et d'expérience pertinente habilitant le candidat ou la candidate à réaliser les défis de la fonction.

Compétences et habiletés recherchées

- Habiletés de leadership, de communication, de planification et de coordination;
- Excellent sens politique et capacité de transiger efficacement avec les membres du conseil, les employés, les partenaires et les citoyens;
- Capacité d'adaptation et sens de l'organisation.

La rémunération et les avantages qui l'accompagnent seront établis en fonction des compétences du candidat retenu.

Si ce poste vous intéresse, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 octobre 2013, 16 h, à l'adresse suivante :

MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, J1A 2R3 ou par courriel à ress.humaines@mrcdecoaticook.qc.ca.

Le poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.